

Rapport d'activité

de l'Office de Tourisme
du **Pays Horloger**

20 23



Éléments de contexte

Année 2023

Les dernières années nous ont apporté leur lot de changements, voire de bouleversements qui ont fait évoluer les comportements et les attentes de chacun.

En 2023, les changements climatiques ont eu un impact encore plus important sur l'activité économique et touristique. Même si nous avons la chance de vivre et de travailler dans un milieu privilégié, nous ne pouvons cependant pas continuer nos activités et la promotion de notre Destination de la même façon.

Nous sommes convaincus que notre Destination Pays Horloger, à taille humaine, riche de sa nature, de ses Hommes, de ses savoir-faire, de sa gastronomie et de son patrimoine, dispose de tous les atouts. L'entrée en Parc Naturel Régional avec des valeurs communes de valorisation mais également de préservation et d'éco-responsabilité est un vrai atout pour notre Destination sur laquelle nous devons nous appuyer. Il est temps, tous ensemble, d'imaginer le tourisme de demain que nous voulons pour notre territoire. C'est avec les acteurs du tourisme, élus et socio-professionnels, que cette dynamique touristique est possible. Et c'est véritablement l'implication de chacun et l'interconnexion de tous les acteurs touristiques et économiques du Pays Horloger qui feront la différence.

Aussi à l'automne, nous avons amorcé des rendez-vous personnalisés chez les partenaires afin de pouvoir prendre le temps de discuter avec eux de leur activité, de comprendre comment ils imaginent l'avenir du tourisme, pour mieux répondre à leurs attentes, à leurs difficultés et travailler ensemble dans la même direction.

En 2024, nous avons souhaité passer du « pack » au « pacte ». Notre stratégie de partenariat évolue pour que l'offre s'adapte encore mieux aux besoins, aux contraintes des socio-professionnels, mais également aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux en cours et à venir. Nous souhaitons co-construire avec nos partenaires le futur de notre destination.

SOMMAIRE

Les actions menées en 2023

- pour la structure p.4
- pour l'équipe p.13
- pour les partenaires p.17
- pour les visiteurs p.26

L'iceberg des missions de l'office de tourisme du Pays Horloger : une grande variété d'activités et de tâches, des plus visibles aux moins connues du grand public.

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS HORLOGER : des missions au service d'une destination responsable

Accueil & conseil (physique, téléphonique et numérique)

Site internet grand public & espace pro

Réseaux sociaux

Vente des produits & billetterie

Articles de presse

Editions

Visites guidées de Saint-Hippolyte

Pots d'accueil

Newsletters & bulletins neige

Marchés nocturnes

Ecrans numériques

Elaboration de la stratégie d'accueil

Accueils presse

Organisation des événements et animations

Gestion de la base de données Décibelles Data & mise à jour des informations

Conventionnement pour les services boutique

Création & production de contenus sur divers supports

Animation de la taxe de séjour

Participation aux projets touristiques structurants pour le territoire

Tournées de documentation

Observation touristique

Accompagnement des porteurs de projet et professionnels déjà en activité

Organisation de la vie statutaire

Recherche de sponsors

Gestion des ressources humaines

Gestion des adhésions & partenariats

Démarche d'amélioration continue

Gestion des ressources financières

5 axes majeurs

ACCUEIL

PROMOTION / COMMUNICATION

COMMERCIAL

ADMINISTRATION

DEVELOPPEMENT & INGENIERIE



Actions menées pour la structure

Les temps forts de l'association

Conseils d'Administration et Bureau

En 2023, Mme France Urlacher et M. Laurent Moreau en raison de leur cessation d'activité ont démissionné du Conseil d'Administration. Seul M. Riesen Claude, hébergeur, s'est présenté. Une seule place sur les 2 vacantes pour le collège des socio-professionnels, bénévoles a donc été pourvue.

Pour rappel, l'office de tourisme du Pays Horloger est une **association de loi 1901**. Le Conseil d'Administration est composé de 27 membres répartis de la façon suivante :

- 12 dans le Collège des membres de droit,
- 15 dans le Collège des professionnels du tourisme, représentants d'association et bénévoles. Il reste donc un poste vacant pour ce collège.

Les membres du Conseil offrent une bonne représentativité du territoire du Pays Horloger ainsi que des différentes activités professionnelles touristiques (hébergeurs, prestataires d'activités, commerçants, producteurs régionaux, restaurateurs).

En 2023, **4 conseils d'Administration** ont eu lieu. Il s'agit de moments importants pour l'association car les membres du Conseil prennent part à la vie de l'office de tourisme. Ils proposent les principales orientations, valident les grandes lignes d'actions de la structure, et arrêtent les budgets et les comptes de l'association. Aussi la représentativité des socio-professionnels est importante pour pouvoir être au plus proche de leurs attentes.

L'Assemblée Générale et Festive



Après quelques années de contexte difficile, il nous a semblé important de garder le lien avec les acteurs locaux, de vivre un moment de partage et d'échange dans un environnement agréable et de façon décontractée. Une belle manière de fêter les **6 ans** de la structure !

Ce moment a également été, pour nous, l'occasion de mettre en avant certains de nos partenaires institutionnels en proposant un « marché aux initiatives ».



Pour l'occasion nous avons vu les choses en grand, une salle conviviale, une invitation qui donne envie, et après une partie institutionnelle, passage obligé, un repas avec des intermèdes festifs, animations, à travers une remise de prix, des spectacles de cirque, de la musique et un espace photo souvenir.



Vidéo de l'Assemblée Générale Festive
©ilétaitunfilm





Durant la soirée, nous avons récompensé nos partenaires que ce soit pour leur engagement touristique durable ou l'investissement actif de bénévoles de notre association, la mise en avant d'acteurs ayant reçu tout récemment une distinction ou d'acteurs qui « prend sa retraite », ou encore la fidélité de Julie et Angélique qui travaillent à l'office de tourisme depuis plus de 20 ans ...



Un bel événement avec un nombre de participants variable (entre 50 et 70 selon le temps de la rencontre).

Ils en parlent dans la presse ...

Six bougies pour l'office de tourisme du Pays Horloger

L'office de tourisme du Pays Horloger organise son assemblée générale le vendredi 16 juin à la salle L'Escalier de Morteau à partir de 16 heures. L'occasion de souffler les six bougies de cette association qui regroupe toutes les communautés de communes du Haut-Doubs horloger au service de la promotion touristique. Depuis 6 ans, l'Office de Tourisme du Pays Horloger s'est donné comme objectif de contribuer au développement touristique et économique du territoire avec 4 missions principales : accueillir, informer, animer et promouvoir. "Nous avons multiplié les actions depuis la création : une identité affirmée du Pays Horloger, aidée par de nombreux supports de communication et notamment le site www.pays-horloger.com, la collecte et diffusion de l'information touristique, très améliorée et facilitée par la mise en place de la base de données régionales Diabélles Data, une professionnalisation de l'équipe salariée avec des compétences propres à chacune qui permettent un accompagnement toujours meilleur de nos partenaires" résume la présidente de la structure Laurence Pélégnet. Après quelques années de contexte difficile lié notamment à la crise sanitaire, l'office de tourisme veut profiter de cette prochaine assemblée générale pour vivre un moment de partage et d'échange dans un environnement agréable et de façon décontractée. "Il s'agit pour nous de sortir du cadre conventionnel et traditionnel des assemblées générales ou autres réunions formelles. L'objectif est d'interpeller et de donner envie aux socio-professionnels et aux adhérents de l'office de venir à cette rencontre" ajoute l'équipe de l'office qui promet aussi "des surprises, qu'il est trop tôt de dévoiler..." Inscriptions avant le 6 juin sur julie@payshorloger.com



Morteau

L'office de tourisme du Pays Horloger paré pour la saison estivale

L'office de tourisme du Pays Horloger a tenu son assemblée générale dans un format très festif, permettant des échanges entre les différents acteurs du tourisme, prestataires d'activités, élus etc. Le programme s'annonce déjà riche cet été. Assemblée en a d'ailleurs eu un aperçu à l'issue des échanges, avec des spectacles et un concert.

C'est une véritable fête qui a célébré l'activité touristique du Pays Horloger et les acteurs qui la font vivre. Plus de 80 personnes, prestataires d'activités touristiques et élus du territoire, étaient présentes à l'échelle à Morteau pour échanger avec le Parc naturel régional du Doubs Horloger, les Montagnes du Jura, l'Espace Jurassien ou encore le comité départemental du tourisme en début de rencontre. La traditionnelle assemblée générale de l'office de tourisme a ensuite permis de rappeler l'attractivité touristique du territoire et la synergie entre les différents acteurs du tourisme.

Avant première
Les projets cette année devaient permettre de maintenir ce dynamisme et de recon-



Plus de 80 personnes, prestataires d'activités touristiques et élus du territoire, étaient présents.

duire bon nombre d'actions à destination des visiteurs de notre territoire. Pots d'accueil, marchés nocturnes, animations variées vont d'ailleurs rythmer le territoire cet été. Ce fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs acteurs. En premier lieu, des bénévoles, Sylvette et Claude Riesen, bénévoles, ainsi que Françoise Socié, qui participent à l'organisation des pots d'accueils touristiques. Des représentants d'activités ont également été cités, à l'instar de Pierre-Yves Grandet et Laure Bourdier au Mont-Château avec leur Auberge « Au Cour

des Rêves ». Une association, L'Écolote au Bizot, qui fait vivre un café citoyen et organise de nombreuses actions et activités. Deux salariées de l'office de tourisme, Julie Migon et Angélique Mange, ont été récompensées pour leur ancien métier. Tous ont été salués pour leur engagement. S'en est suivie une véritable fête, avec des spectacles de cirque de la compagnie Inhérence, qui se produira d'ailleurs cet été sur le Val de Morteau, et de la musique avec la talentueuse chanteuse Lydie Mougin, qui a animé la

Stratégie

Affirmer le rôle consultatif de l'office de tourisme auprès des élus

Comme le précise l'article 3.2 de la convention d'objectif 2022-2025, l'office de tourisme doit affirmer son rôle consultatif auprès des élus.

Aussi l'office de tourisme participe aux commissions tourisme des EPCI et du PNR où il est convié.

L'office de tourisme est également consulté régulièrement sur les projets des EPCI en matière de développement touristique, comme sur la CCPM pour l'étude VTT de la Combe St Pierre et les sentiers nautiques.

L'office de tourisme, à la demande du PNR, invite la chargée de mission tourisme du Parc à ses réunions de bureau, bureau qui est composé de socio-professionnels et de 3 élus des communautés de communes (1 par EPCI).

L'office de tourisme est aussi présent aux événements des institutions du tourisme au niveau régional et départemental (Comité Régional du Tourisme, Montagnes du Jura, Doubs Tourisme...). Les sollicitations sont très variées de la part des différentes associations et institutions (Epage Doubs Dessoubre, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, écoles, MFR...). L'office de tourisme s'efforce d'être présent par la représentation de la direction ou d'un membre du conseil d'administration.

Participation aux études du PNR

Depuis 2023, l'office de tourisme participe également aux différentes études portées par le PNR :

Etude sur le schéma local d'organisation touristique du territoire du Parc Naturel Régional Doubs Horloger

Dans le cadre du dispositif « Contrat de station » et du Plan Avenir Montagnes, une étude complémentaire sur l'organisation touristique du territoire a été lancée début 2023. Elle a pour but de faire un état des lieux du fonctionnement actuel et de définir un projet organisationnel pertinent et partagée au service du développement touristique du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger. Il s'agit donc de construire un scénario de gouvernance réaliste, adapté aux réalités du territoire et partagée par ses acteurs. En 2023, plusieurs réunions ont été organisées, dont un atelier en septembre, regroupant les élus et les techniciens du périmètre Parc, démontrant ainsi la **volonté de travailler ensemble**.

Les interventions lors du dernier COPIL en décembre 2023 ont souligné l'importance de travailler sur une vision à moyen et long terme pour positionner le territoire, en tenant compte notamment du périmètre territorial et des différentes spécificités locales. Il faut que les ambitions politiques de chaque territoire soient définies.

In Extenso
Tourisme, Culture & Hôtellerie

BANQUE des TERRITOIRES



Schéma local d'organisation touristique du territoire du Parc naturel régional du Doubs Horloger
Décembre 2023



Pour l'instant, l'office de tourisme du Pays Horloger a une convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025 avec la possibilité d'un avenant au bout de deux ans.

Cette rencontre a aussi souligné le besoin de cohérence et d'alignement politique pour avancer dans la structuration de cette gouvernance touristique. La nécessité de **construire une destination à partir d'une vision partagée, co-construite et d'outils communs** a été largement appuyée.

Etude marketing territorial : Destination Horlogère



ETAPE 3
PRÉCONISATIONS ET PLAN D'ACTIONS
Etude Marketing territorial : Destination horlogère
Parc naturel régional du Doubs Horloger

Octobre 2023



Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a identifié, à travers le diagnostic touristique de son contrat de station, un enjeu de positionnement marketing au sein des Montagnes du Jura. Le parc porte dans son nom un marqueur **identitaire fort du territoire : l'horlogerie**. A plus d'un titre, l'horlogerie est une composante essentielle de l'identité de notre région et du territoire, par son histoire et par la qualité de ses savoir-faire.

Ainsi, une étude a été initiée au début de l'année 2023, dans le but de mettre en lumière les savoir-faire locaux, notamment dans le domaine de l'horlogerie et de proposer un plan d'actions visant à valoriser la destination.

À la fin de l'année 2023, le cabinet chargé de l'étude a présenté un plan d'action articulé autour de trois axes principaux :

- **Raconter** : récolter des histoires personnelles pour nourrir les présentations et personnifier la destination, former de nouveaux médiateurs, développer le storytelling des entreprises
- **Rendre visible** : faire des offices de tourisme des portes d'entrée du territoire en développant des mobiliers et une scénographie liée aux savoir-faire, valoriser les entreprises existantes pour rendre visibles les savoir-faire, développer une signalétique identitaire de la destination en lien avec la charte signalétique du Parc
- **Animer** : appuyer des évènements démonstrateurs des savoir-faire, développer la marque Valeurs Parc pour les lieux de découverte...

Au début de l'année 2024, suite à un atelier de priorisation des actions, il a été convenu d'établir un comité de suivi des actions du projet au cours de cette année.

Etude sur les belvédères

Le Parc Naturel Régional du Doubs Horloger a mené une étude de stratégie touristique dans un dispositif de « contrat de station ». La partie du diagnostic de celle-ci, souligne des paysages et des sites remarquables, variés, nombreux et bien répartis également disséminés sur le territoire autour des vallées du Doubs et du Dessoubre avec près de **90 lieux recensés**, aménagés ou non, sites à faire « re » découvrir aux visiteurs et habitants.

Une étude sur ce thème est menée actuellement pour, au travers d'une quinzaine de sites, créer une mise en scène autour d'un fil rouge en lien avec le temps et raconter l'histoire du Parc Naturel Régional dans ses composantes et ses richesses naturelles, environnementales, écologiques ou culturelles. Des thématiques propres à chaque belvédère ont été identifiées pour nourrir le récit.

La finalité de ce projet est de proposer un aménagement qualitatif et identitaire de chacun des sites.

L'office de tourisme a participé à la réunion de sélection des belvédères du 2 juin 2023. Il sera convié à la réunion du 7 mars 2024 pour la présentation des projets d'aménagement.

Démarche qualité

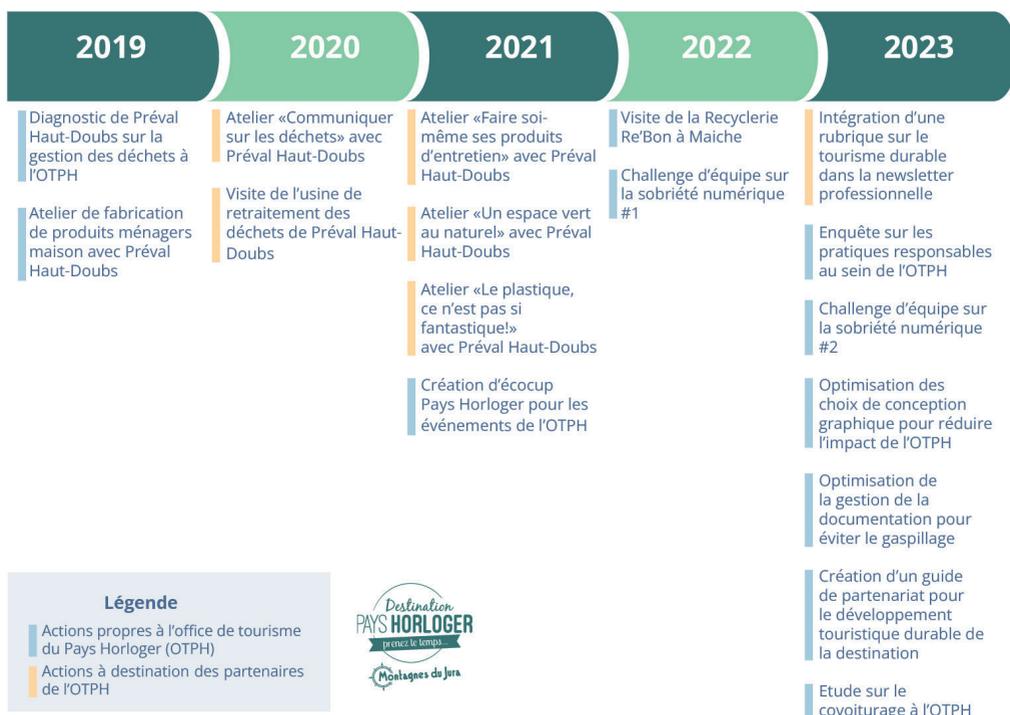
Développement durable

Depuis 2019, l'office de tourisme s'est engagé à agir en faveur d'un tourisme plus conscient et durable, un tourisme qui est à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

Dans cette optique, nous avons donc mis en place en interne des actions écopositives qui tendent vers une consommation plus responsable, une mobilité plus tempérée, une gestion des déchets plus efficace et la sobriété numérique.

Dans le cadre de notre mission de coordination des acteurs locaux, nous avons également pris conscience du rôle pédagogique de notre structure en matière d'accompagnement à la transition. C'est pourquoi nous avons également proposé des ressources et des rencontres pour faciliter l'engagement des socio-professionnels vers un tourisme plus vertueux.

Frise temporelle des **actions éco-responsables** de la destination **Pays Horloger**



Challenge numérique responsable #2

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe a relevé le défi du « **Digital Cleanup Day** » qui consiste à faire le point sur ses pratiques digitales et engager un nettoyage de ses données numériques pour réduire son impact environnemental.

Cette année, c'est donc 22 192 536 kilo-octets de données qui ont été supprimés de nos boites mails et de notre serveur en ligne, soit 4,4 kg CO₂e (équivalent CO₂).

Le résultat a été divisé par 4 par rapport à 2022 (17,6 kg CO₂e). Mais cela reste tout à fait honorable, puisque la plupart des données de départ étaient nettement moins élevée que l'année précédente, ce qui prouve une implication constante des salariés en matière de sobriété numérique.

Challenge numérique responsable #2

... en route vers plus de sobriété !

Grâce au nettoyage de nos données numériques, c'est **22 192 536** kilo-octets de données qui ont été supprimées de nos boites mails et de notre serveur en ligne en 2023, soit **4,4 kg de Co₂e** *.

C'est autant d'émissions que pour fabriquer, consommer ou parcourir :



* mesure quantitative qui utilise le dioxyde de carbone comme référence

Enquête sur les pratiques éco-responsables de l'équipe

Depuis la fusion en 2017, le covoiturage, dès que possible, est une pratique ancrée au sein de la structure. Cependant, sans indicateur de suivi, il était difficile d'estimer la part dédiée à ce type de trajets dans l'ensemble des déplacements professionnels de l'équipe.

C'est pourquoi depuis janvier 2023, nous collectons mensuellement des données pour mesurer le pourcentage consacré au covoiturage pour chaque salarié. Sur l'ensemble de l'équipe, **au minimum 30% des trajets sont covoiturés**. Pour certains salariés, on atteint **50 à 60 %**. Une marge de progression est notamment encore possible dans le cas de réunions impliquant également les services des collectivités à proximité.



Classement en catégorie 2

Conformément à la convention d'objectifs, l'office de tourisme s'est engagé dans les démarches de classement de la structure en catégorie 2. En se conformant aux critères de la grille d'évaluation, l'office de tourisme valorisera sa démarche de progrès auprès de ses clients, de ses partenaires et de l'équipe. Depuis l'automne 2023, la rédaction du dossier est en cours et ce dernier sera finalisé en 2024.



Actions menées pour l'équipe

Mouvements de personnel

Les départs

Marie-Anne a dû quitter ses fonctions de référente taxe de séjour en juin 2023 pour des raisons de santé

Marie-Anne



Noémie

Après quelques mois passés à nos côtés, Noémie a quitté ses fonctions à l'office de tourisme en janvier 2023 pour d'autres horizons professionnels.



Les arrivées

Unique représentant de la gent masculine au sein de l'équipe, Martin a rejoint le bureau de Maiche à l'automne 2023, en alternance, pour sa dernière année de BTS tourisme.

Martin



Les retours : « quand on aime, on ne compte pas ! »

Suzy

Saisonnier, puis stagiaire, puis à nouveau saisonnière... Suzy fait désormais partie des permanentes de l'office de tourisme ! Elle est chargée de la communication à destination des professionnels et des institutionnels et de l'organisation de la documentation.



Martine

Après une première expérience réussie à nos côtés en 2022, Martine a résigné avec nous au printemps 2023. Elle a désormais la charge de l'animation de la taxe de séjour et organise d'une main de maître les pots d'accueil de la structure.





Manon

Pour la deuxième année consécutive, Manon a pris ses quartiers d'été au bureau de Saint-Hippolyte. Etudiante, originaire du secteur, elle vient renforcer l'équipe en tant que saisonnière.

Léa



Vous rencontrerez peut-être Léa pour la mise à jour de vos informations sur Décibelles Data. Après avoir fait son stage et son alternance à l'office de tourisme, elle revient prêter main forte à l'équipe pour quelques mois.

Organisation de la gestion des ressources humaines

Nouvel outil



TEMPO
EVALUAMETRIS®

Depuis juin 2023, l'office de tourisme s'est doté de l'outil *Evaluametris Tempo* pour optimiser la gestion des ressources humaines.

Cette plateforme numérique permet notamment d'organiser les

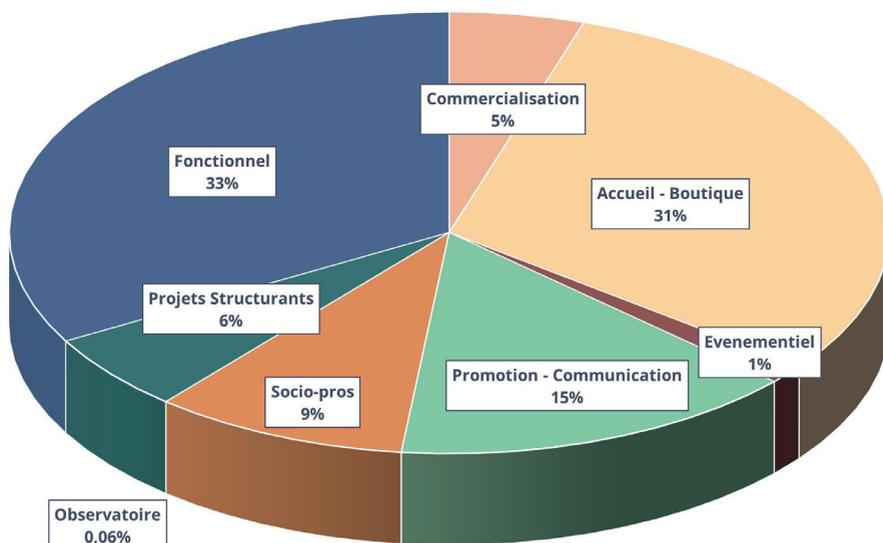
plannings par bureaux en fonction des flux accueillis, de gérer les absences (congrés, récupération...), de suivre l'utilisation du temps action par action, de calculer la valeur RH de chaque service et d'alimenter automatiquement l'outil *Evaluametris Pilot* (outil d'indicateurs de performance à l'échelle nationale).

Après une phase de paramétrage, de formation et de prise en main, l'équipe a totalement adopté ce nouvel outil pour le suivi quotidien.

Répartition du temps de travail

Le changement d'outil pour le calcul de la répartition du temps de travail ne permet pas de faire une comparaison avec les autres années. Cependant, nous pouvons remarquer que le temps dédié à la promotion communication reste majeur, tout comme le temps pour l'accueil des visiteurs dans les locaux et hors les murs. La participation aux différentes réunions des projets structurants, notamment aux 3 études du PNR (voir p.7), est assez importante en 2023.

Répartition des heures de travail par mission - Année 2023



-Boutique = ventes de vignettes suisses, billetteries, redevances ski...

-Commercialisation = adhésion, publicités

-Evenementiel = marchés nocturnes

-Fonctionnel = taxe de séjour, démarche qualité, formation, gestion financière, ressources humaines, vie de l'association...

-Projets structurants = réunions PNR, collectivités, MDJ, CDT...

Professionnalisation du personnel

Dans un secteur touristique en constante évolution, le développement des compétences est un facteur clé de réussite, dont les bénéficiaires sont doubles. D'une part, pour le salarié qui, par l'acquisition de nouvelles connaissances, pratiques ou valeurs, va bénéficier d'opportunités de développement personnel et professionnel. D'autre part, pour la structure, qui va pouvoir aligner les aspirations de ses salariés avec ses objectifs stratégiques.

En 2023, c'est une **vingtaine de formations/webinaires/rencontres professionnelles** qui ont été suivies par un ou plusieurs membres de l'équipe.

Formations suivies

Accueil touristique :

- Aménagement, dynamisation et commercialisation des espaces d'accueil (1 salarié)

Ingénierie touristique :

- Bridge et PAO (2 salariés)
- Mascot Academy (4 salariés)
- Nouvelles plateforme assistance Décibelles Data (2 salariés)

Communication :

- Indesign initiation (1 salarié)
- Raconter une histoire qui captive (1 salarié)
- Améliorer son référencement naturel (1 salarié)
- Faire de la publicité sur Facebook et Instagram (1 salarié)

Réseaux touristiques :

- Journée partenariale BFC Tourisme des marques et filières (2 salariés)
- Rencontres régionales du tourisme (3 salariés)

Ressources humaines :

- Optimiser son temps de travail et gérer ses priorités (1 salarié)
- Evaluametriz : optimiser le temps des équipiers (2 salariés)
- Evaluametriz : optimiser mon temps de travail et bien gérer mes absences (5 salariés)
- Atelier management (1 salarié)

Commercialisation :

- Création, promotion et vente de produits touristiques : réglementation et législation (1 salarié).

Tourisme responsable :

- Universités du Tourisme Durable (2 salariés)
- Accompagner son OT dans la mise en place d'une démarche RSE (1 salarié)
- Comment accompagner les hébergeurs vers un tourisme durable (2 salariés)

Stratégie :

- Repenser le rôle de son Office de Tourisme (1 salarié)

Taxe de séjour

- Tutoriels / Webinaire (2 salariés).

Actions menées pour les partenaires

293 adhérents en 2023

Un nombre de partenaires stable par rapport à 2022.

En 2023, fort du constat de l'année précédente, où nombre de nos rencontres programmées ont dû être annulées faute de participants, nous avons misé sur une offre réduite en nous consacrant sur un rendez-vous phare, l'Assemblée Générale et sur des rendez-vous personnalisés à la demande. La grille tarifaire, quant à elle, est restée inchangée.

Et toujours dans une démarche responsable, nous avons laissé le choix à nos partenaires de recevoir ou non le logo adhésif vitrine partenaire, il en a été de même pour sa version numérique.



Progression :

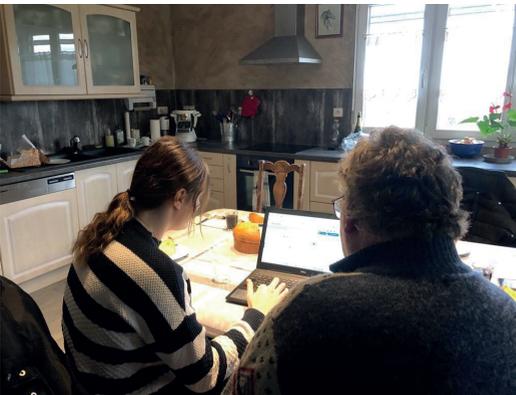
- 293 Adhérents en 2022
- 283 Adhérents en 2021
- 257 Adhérents en 2019 et 2020.
- 260 Adhérents en 2018.
- 247 Adhérents en 2017 (début de la fusion).

Accompagnement

Décibelles Data

Accompagnement et mise à jour de Décibelles Data chez les partenaires

Début d'année 2023 ainsi qu'à l'automne, les accompagnements à la plateforme *Décibelles Data* se sont poursuivis. Une personne salariée de l'office de tourisme s'est rendue chez les partenaires afin de leur expliquer le fonctionnement de la plateforme de gestion de l'information *Décibelles Data*, ainsi que son utilité pour contribuer à la visibilité numérique de leur(s) établissement(s). Lors de ces rendez-vous, le prestataire utilise son propre matériel et fait lui-même les modifications concernant sa structure afin de pouvoir le faire chaque année.

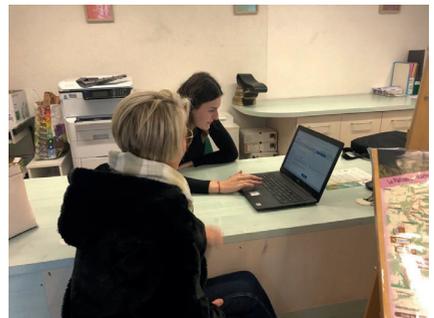


Ces rencontres sont aussi l'occasion de visiter la structure (meublé, ferme, chambre d'hôtes...) et de définir les besoins de chaque partenaire afin de l'accompagner au mieux dans ses projets.

En 2023, **9 accompagnements à *Décibelles Data*** et **8 rendez-vous de mises à jour** ont eu lieu chez les partenaires. Les rendez-vous se poursuivent sur 2024.

Mise à jour des informations dans les bureaux de l'office de Tourisme

Les prestataires ne souhaitant pas mettre à jour eux-mêmes leurs informations sur la plateforme *Décibelles Data*, ou ne souhaitant pas être accompagnés à l'usage de l'outil, ont pu bénéficier de rendez-vous personnalisés dans le bureau de l'office de tourisme le plus proche de chez eux. Lors de ce rendez-vous, l'office de tourisme vérifiait et modifiait chaque information concernant la structure du partenaire afin qu'elle soit qualitative et à jour.



En 2023, **17 rendez-vous personnalisés** ont été réalisés.

52.349 fiches prestataires affichées en 2023, soit une hausse de 75% (hausse à relativiser en raison de l'évolution de l'outil statistique *Google analytics GA4*). Les sorties vers les sites web, clics sur téléphone, mail, réseaux sociaux sont également beaucoup plus importants avec **7.887 prises de contact**.

Pour rappel, les internautes peuvent consulter le planning des disponibilités des hébergeurs, il est donc important de les mettre à jour.

Taxe de séjour

Sous la houlette pédagogique et l'œil bienveillant de Julie, Martine a pris le relais de Marie-Anne pour animer la taxe de séjour, compétence déléguée par les collectivités.

Voici ses missions :

- **Accompagner** les nouveaux hébergeurs dans la prise en main de l'outil de télédéclaration, les informer des modalités de collecte et les obligations incombant à leur activité ;
- **S'informer** des dispositions réglementaires via les webinaires de la plateforme *Nouveaux Territoires* ;
- **Suivre** les déclarations mensuelles des hébergeurs et les relancer ;
- **Entretenir** la collaboration indispensable avec les collectivités qu'il s'agisse des activités habituelles (versements semestriels, opérateurs numériques) ou des nouveautés (Taxe Additionnelle Départementale ou déploiement du nouvel outil *DéclaLoc*). Le nouvel outil *Déclaloc* permet pour les meublés de tourisme et chambres d'hôtes, situés dans les communes ayant conventionné (8/8 à la CCVM, 9/17 à la CCPR et 15/42 à la CCPM ont délibéré mais pas signé) de déclarer en ligne l'ouverture de leur hébergement et faire remonter l'information directement sur la plateforme *Nouveaux Territoires*.

D'autres actions pour nos socio-professionnels

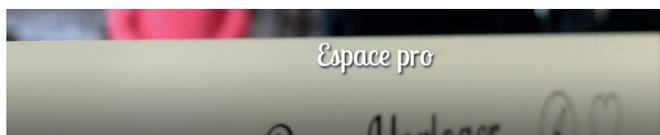
Quotidiennement pendant l'été, nous appelons nos partenaires « hébergeurs à la nuitée » pour connaître leur disponibilité et les diffuser sur nos écrans et notre site internet. Fin août, nous leur avons donc demandé leur ressenti de la saison qui était globalement satisfaisant.

Pour répondre aux demandes récurrentes de ces périodes de l'été et de fin d'année, nous contactons chaque restaurateur afin de connaître ses ouvertures et réaliser un guide saisonnier des restaurants.

Centre de ressources

Espace pro

Dans notre site internet, les professionnels disposent d'un espace qui leur est dédié, pour être encore plus proche d'eux et de leurs attentes. Dans cet espace, on y trouve tout une petite compilation de conseils, bons plans, tutoriels et outils sur différentes thématiques que ce soit la visibilité, le développement durable, la mise à jour de ses informations, la taxe de séjour ou encore comment devenir partenaire de l'office de tourisme.



Cet espace pro est destiné aux acteurs du tourisme de la destination Pays Horloger.

Retrouvez ici tous les outils, informations utiles, et services que nous mettons à votre disposition pour votre activité et la promotion de notre desti



L'office de tourisme du Pays Horloger



Être partenaire



Tourisme éco-responsable



Brochures

Cet espace est régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité et renvoie aussi vers des liens utiles. Il a entamé une refonte en 2023 et verra encore des évolutions se poursuivre, notamment pour le rendre plus visible sur la page d'accueil de notre site et permettre un accès plus direct aux rubriques.



Accéder directement à l'espace pro

Lettres d'information professionnelle

Plusieurs fois par an, l'office de tourisme écrit aux acteurs de tourisme, via sa newsletter, afin de communiquer sur l'actualité de la Destination et de l'office de tourisme : il informe et donne aux partenaires des outils utiles à leur activité professionnelle et de l'information pour leurs vacanciers et visiteurs.

Nouveauté 2023, pour être en adéquation avec notre engagement responsable, nous avons intégré depuis cette année, une rubrique sur le tourisme durable, intitulée « On s'met au vert ». Enjeux, bonnes pratiques, outils... Désormais, nous partagerons systématiquement du contenu et des réflexions pour s'engager vers un tourisme plus «vert(ueux)».

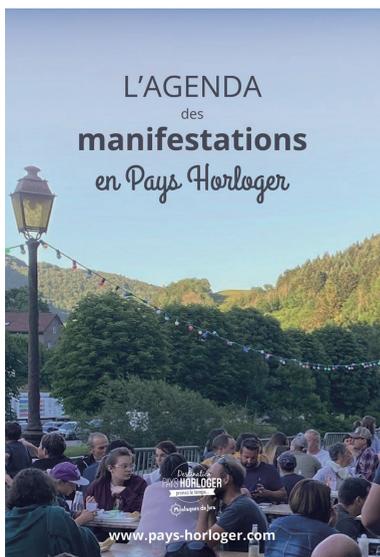
7 lettres d'information professionnelle ont été envoyées en 2023, à plus de **350 partenaires** avec un **taux d'ouverture de 38%** en moyenne.

Tournées de documentation

Cette année, **deux tournées de documentations** ont eu lieu dans le Pays Horloger, avant l'été et avant l'hiver. L'objectif étant de diffuser l'information touristique au-delà de nos bureaux et points d'informations touristiques grâce à des relais identifiés sur toute la destination.

Au total, plus de **90 partenaires** ont été approvisionnés **cet été** et plus de **70** **cet hiver**.

Agenda des manifestations



Dans le but de promouvoir les animations en Pays Horloger, l'agenda des manifestations est édité et un lien de téléchargement est envoyé aux partenaires de l'office de tourisme et à toutes les communes : toutes les semaines en saison estivale, et une fois par mois le reste de l'année. Depuis 2023, le guide n'est plus envoyé en pièce jointe afin d'éviter les mails lourds. Un guide est également édité lors de chaque période de petites vacances scolaires. L'agenda des manifestations est un outil indispensable autant pour nos prestataires que pour nos touristes. Il est issu de *Décibelles Data*, la base de données de l'information touristique de Bourgogne-Franche-Comté. Désormais, il est possible d'y intégrer les animations organisées par nos partenaires hors-secteur.

« Le type de « couverture » a également été modifié afin d'être en adéquation avec les autres guides et éditions de l'office de tourisme.

Au total, **23 agendas des manifestations** ont été édités en 2023.

Porteurs de projet

En 2023, une **douzaine de porteurs de projet** a passé les portes de nos bureaux pour y trouver des informations sur les démarches à entreprendre ou être en mis en contact avec les services compétents. De ces premiers échanges en ont découlé quelques rendez-vous pour échanger davantage et comprendre les projets, et certains qui ont commencé leur activité sont devenus partenaires.

Sur le terrain

Réunions délocalisées



Il s'agit d'organiser une réunion d'équipe chez nos partenaires pour s'imprégner du lieu et profiter de cette occasion pour visiter la structure et échanger avec notre hôte sur son histoire, son activité et ses projets. Et donc mieux connaître l'offre du territoire.

3 réunions délocalisées ont été réalisées sur l'ensemble du territoire en 2023.

Visites

Nous allons à la rencontre de nos partenaires, individuellement ou en équipe parce que mieux les connaître et leur offrir un service personnalisé selon leurs besoins sont nos priorités.



Lors de cette rencontre :

- nous visitons la structure afin de se l'approprier
- nous identifions les besoins du prestataire
- nous récoltons ses suggestions et ses retours
- nous lui présentons les actions & outils à sa disposition
- nous l'accompagnons à l'utilisation de l'outil Décibelles Data

Une **trentaine d'acteurs de la Destination** a ainsi répondu favorablement à notre demande de visite, de formation ou de mise à jour de sa fiche Decibelles Data.

Marque Valeurs Parc



Le Parc Naturel Régional du Doubs Horloger a déployé la marque «Valeurs Parc», dans un premier temps auprès des prestataires touristiques, hébergeurs et restaurateurs. Cette distinction récompense le travail, l'engagement et les valeurs de ceux qui s'inscrivent dans un modèle de tourisme plus local et responsable, conciliant de façon harmonieuse les aspects écologiques, économiques et sociaux. L'office de tourisme est associé aux visites d'audit ainsi qu'à la commission d'attribution.

Membre de la commission Chambres d'Hôtes Référence

La qualification Chambres d'hôtes référence® est déployée dans le Doubs depuis très récemment par Doubs Tourisme, qui associe les offices de tourisme à cette démarche. À ce titre, l'office de tourisme participe aux visites d'audit ainsi qu'à la commission d'attribution de la qualification.



Nouveauté : la boutique des pros



L'office de tourisme souhaite créer une boutique de produits dérivés à destination des professionnels pour valoriser leur appartenance au Pays Horloger à travers leur activité.

Idées de produits : tenues vestimentaires, cartes de correspondance, affiches et cartes slogans, enveloppes Pays Horloger, carte touristique murale...



Une approche a été réalisée au cours de l'Assemblée Générale, en juin 2023, pour connaître les besoins et souhaits de nos partenaires de bénéficier de produits 100% Pays Horloger. Plusieurs ont fait des réservations de produits, une commande groupée a été effectuée en fin d'année.



Relations avec les collectivités

Ateliers mairie

Un atelier a été proposé en date du jeudi 1er juin 2023, aux techniciens de mairie, interlocuteurs privilégiés avec lesquels l'office de tourisme échange régulièrement, sur des sujets sur lesquels ils sont régulièrement sollicités: déclaration de création ou cessation d'hébergements, taxe de séjour et Décla'Loc, associations (agenda des manifestations), informations touristiques sur site web de la commune. Faute de participants, il a été **annulé**. À l'issue un questionnaire a été adressé pour en savoir plus...

Toutefois, un besoin d'avoir de l'information se fait ressentir. Il en ressort qu'une intervention de l'office de tourisme pourrait être envisagée à l'occasion de réunion déjà programmée. À suivre...

Parutions dans bulletins communautaires

- 2 parutions dans les Echos de la CCPR en janvier et juin 2023
- 1 parution dans le Val & Vous en décembre 2023

Profitez de l'été sans aller loin... c'est possible !

Un été ardent et sec, l'opportunité de passer des moments inoubliables sans avoir à pousser de longues distances. Avec un itinéraire court et à la fois riche en sites !

Au cœur du Pays Horloger, de nombreuses activités sont possibles, sont la randonnée et la VTT qui démarquent particulièrement.

→ A pied ou en VTT, explorez les balises :

Parcourez des sentiers du Pays Horloger et plongez au cœur d'une nature préservée. Des paysages variés, des forêts denses, des grands étendues, des hautes, des petits villages pittoresques et des points de vue à couper le souffle vous y attendent. On ne s'en rend pas compte, et on découvre toujours de nouvelles merveilles ! Le plaisir est double car les sentiers sont accessibles toute l'année et il y en a pour tous les niveaux ! Prenez à l'avance un papier-risque et à vous accorder des pauses en chemin pour savourer l'environnement qui vous entoure.

Service des Codes QR pour découvrir :

Les parcours pédestres  Les parcours VTT 

Site randonnée estivale : « Sur les Pas d'Arbant », N°13 - 7 km - 100 m de dénivelé - 2h15. Départ de l'église de Noël Centre.

Site randonnée pour les seniors : « Les Gorges du Doubs », N°14 - 11,3 km - 400 m de dénivelé - 3h30. Départ vers l'église de Grandfontaine de Noël.

Site randonnée VTT : « Le plateau du Rukey », N°12 - 22 km - 100 m de dénivelé - 2h30. Départ de la salle des fêtes de Rukey.

Whitaker pas à faire appel à l'accompagnateur en montagne de la Communauté de Communes qui saura tout vous expliquer sur la faune et flore de notre territoire, mais aussi, vous conter son histoire et ses secrets : des traditions, l'histoire des constructeurs... et peut être même la possibilité de voir des animaux sauvages !

D'autres animations seront programmées : les marchés nocturnes de Pays Horloger, des visites de habitats, découverte de patrimoine historique mais aussi des spectacles de Pays Horloger ainsi que des activités sportives pour les grands et petits ! Aidez-nous pas à consulter notre agenda en ligne sur <https://www.pays-horloger.com/agenda>. Restez connectés ! D'ailleurs, si vous êtes l'organisateur d'une manifestation, vous pouvez venir la soumettre pour qu'elle apparaisse sur notre agenda en remplissant le formulaire « Annoncez votre manifestation » (c'est facile et gratuit) ! Pour avoir plus d'informations et trouver d'autres idées d'activités, rendez-vous sur www.pays-horloger.com.



Y a quoi de beau à faire chez nous cet hiver ?

CC horloger dans le Pays Horloger

Le Pays Horloger est une destination touristique de qualité reconnue par le label CC horloger. Cette appellation garantit un accueil personnalisé et des services adaptés à vos besoins. Vous y trouverez une offre variée de services touristiques et de loisirs, ainsi qu'une information touristique de qualité.

Chaque manifestation

Le Pays Horloger organise chaque année de nombreuses manifestations et événements touristiques. Ces événements sont organisés par les communes du Pays Horloger et sont accessibles à tous. Ils offrent une occasion unique de découvrir le patrimoine et les traditions du Pays Horloger.

Une nature préservée pour vos vacances

Le Pays Horloger est une destination touristique de qualité reconnue par le label CC horloger. Cette appellation garantit un accueil personnalisé et des services adaptés à vos besoins. Vous y trouverez une offre variée de services touristiques et de loisirs, ainsi qu'une information touristique de qualité.



Communication aux associations locales

Afin de recueillir un maximum d'informations sur les manifestations organisées en Pays Horloger, l'office de tourisme a mis en place un outil sur son site internet qui permet aux associations de faire connaître leurs animations gratuitement. Pour faire connaître l'outil au plus grand nombre, un mail a été envoyé aux 68 communes pour qu'elles puissent à leur tour diffuser l'outil auprès de leurs associations locales. Dans cette même optique, des affiches et des flyers ont été imprimés pour être mis à disposition dans les bureaux de l'office de tourisme et de toutes les communes du Pays Horloger.

En 2023, **92 offres créées** sur le formulaire en ligne du site internet de la destination, soit environ **24%** du total des offres créées.

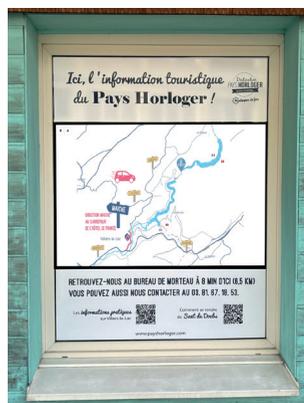
Actions menées pour les visiteurs

Lieux d'accueil

Bureaux d'informations touristiques

Bureau de Villers-le-Lac

Suite à l'incendie de la Maison de la Presse à Villers-le-Lac, notre bureau a été réquisitionné. Ne pouvant pas assurer de permanence, nous avons réalisé des stickers pour mettre davantage en avant notre écran, notre site internet ainsi que les coordonnées de notre bureau à Morteau. Nous avons également réapprovisionné plusieurs fois les buralistes avec des cartes de randonnées, ou encore nos guides saisonniers pour assurer un relai d'information avec les visiteurs.



Bureau de Morteau



Dans le cadre du réaménagement de nos lieux d'accueil, nous avons réorganisé notre espace de documentation dans notre bureau à Morteau : moins de documentations en libre-service pour valoriser davantage le conseil éclairé. Toutes les autres documentations sont à portée de main dans nos placards et sont distribuées à la demande, en fonction des besoins des visiteurs. Ce réaménagement nous permet de mieux gérer nos stocks et d'éviter le gaspillage ! De nouveaux meubles et présentoirs, ainsi qu'un panneau dibond sont venus remplacer les anciens présentoirs en plastique. Nous en avons également profité pour changer nos bureaux en back office.

Accueil hors-les-murs



De nouveaux transats ...

... et deux vitabris

Les six nouveaux transats identitaires permettent d'augmenter la visibilité de la destination grâce à la phrase « Prenez le temps » qui invite à se poser, prendre le temps de contempler nos paysages, que ce soit lors des accueils hors-les-murs ou simplement devant l'entrée des bureaux d'informations touristiques. L'office de tourisme a également investi dans deux vitabris qu'il propose à la location.

Tenue vestimentaire

Des nouvelles vestes polaires logotées « Destination Pays Horloger » sont venues étoffer la garde-robe de l'office de tourisme. Ces tenues permettent de renforcer l'appartenance au Pays Horloger, grâce à une identification facile de l'identité visuelle et de la charte graphique de la structure, dans les bureaux ou lors de représentations extérieures.



Statistiques des visiteurs dans nos bureaux



10.275 visiteurs en 2023

/2022 : - 15%



7.013 contacts en 2023

/2022 : - 14%

En 2023, l'office de tourisme a connu une baisse de fréquentation au sein de ses bureaux. Pour rappel, le bureau de Villers-Le-Lac n'a pas été ouvert cette année suite à l'incendie de la Maison de la Presse survenu en janvier.

Au cours de ses actions « hors les murs », l'office de tourisme a été à la rencontre de **541 visiteurs**.



Top 3 des demandes des visiteurs au guichet

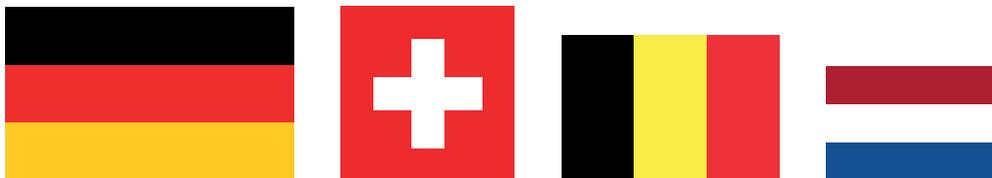
1. Boutique (vignette suisse)
2. Randonnées pédestres
3. Fêtes et manifestations



Top 3 des demandes des visiteurs par téléphone

1. Fêtes et manifestations
2. Boutique
3. Hébergements

Top 3 des visiteurs étrangers



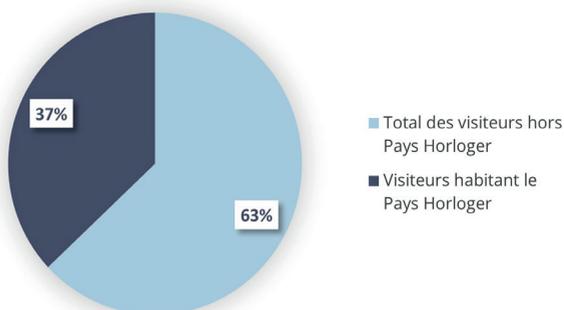
Cette année, **les Allemands et les Suisses** représentent la première clientèle étrangère à fréquenter nos bureaux (34% et 33%), suivis par les Belges et les Néerlandais (respectivement 14% et 10% de la clientèle étrangère).

Top des visiteurs par région

1. Bourgogne-Franche-Comté : 60%
2. Grand-Est : 10%
3. Auvergne-Rhône-Alpes : 6%
4. Île-de-France : 5%

Parmi les visiteurs en 2023, les habitants du Pays Horloger représentent : 80% des visiteurs de Bourgogne-Franche-Comté, 87% des visiteurs du Doubs et 37% du total de la clientèle reçue.

Provenance du total des visiteurs 2023 à l'office de tourisme du Pays Horloger



Ces statistiques sont issues de la gestion de la relation client de *Décibelles Data*, mise en place par le CRT de Bourgogne Franche-Comté. En 2023, le système a évolué pour permettre de se connecter par bureau d'Information touristique et a vu également la création de critères spéciaux. Certains de ces critères dit «régionaux» permettent à la région de faire des statistiques communes et des comparatifs au sein de la Bourgogne Franche comté. D'autres critères plus «locaux» diffèrent selon les secteurs et permettent des statistiques détaillées correspondant au territoire.

Satisfaction client

Avec les enquêtes en libre-service, les visiteurs sont invités à exprimer leur niveau de satisfaction concernant la qualité de l'accueil qui leur est réservée au sein des différents bureaux de l'office de tourisme du Pays Horloger. De façon globale, **92 %** des votants donnent un **avis très favorable**.



	 TRÈS INSATISFAIT	 PEU SATISFAIT	 SATISFAIT	 TRÈS SATISFAIT
Les horaires d'ouverture de l'agence				
L'ambiance et le confort du lieu				
La qualité de la documentation fournie				
Le temps d'attente pour être informé				
L'amabilité de votre interlocuteur				
La qualité de la réponse faite à votre demande				
La rapidité de traitement de votre demande				

La satisfaction des clients est également évaluée en ligne, puisque chaque bureau dispose de sa fiche Google. Les avis sont régulièrement consultés et une réponse est apportée en cas de dysfonctionnement.

Focus sur les services

Retour sur les services en vente dans nos bureaux :

- 1.997 vignettes suisses vendues édition 2023
- 1.044 billets saison culturelle édition 2022-2023
- 372 cartes avantages jeunes édition 2022-2023
- 118 redevances ski de fond pour la CCVM et 26 pour la CCPM pour la saison 2022-2023
- 83 cartes de pêche
- 28 offres + édition 2022-2024
- 15 topos d'escalade départementaux
- 24 passeports gourmands édition 2022-2023

Animations

Marchés nocturnes

Les marchés nocturnes ont vu le jour en 2016, sur les plateaux de Maîche et du Russey, puis dès 2018, se sont développés sur tout le territoire du Pays Horloger, à la suite de la fusion des offices de tourisme de Maîche, Val de Morteau et Saint-Hippolyte. L'office de tourisme et les communes, qui se sont portées volontaires, travaillent en partenariat et se réunissent plusieurs fois afin de faire le point sur les marchés. L'office de tourisme est en charge de l'envoi et la gestion des dossiers d'inscription ainsi que de la communication. La commune se charge de la logistique générale, de la recherche d'animations et d'associations pour la tenue de la buvette et de la restauration. Ces marchés réservés aux professionnels regroupent les différents corps de métiers de l'artisanat régional : salaisonniers, fromagers, pâtisseries, vigneron mais également artisans du bois, fabricants de bijoux... Des animations pour enfants et adultes sont aussi organisées sur le marché.

En 2023, 5 communes ont souhaité s'engager pour organiser un marché à la même date jusqu'en 2025 : Les Fontenelles, Le Russey, Morteau, Fournet-Blancheroche et Saint-Hippolyte. 2 communes se sont ajoutées cette année, de manière ponctuelle : Chamesol et Le Barbois. Au total, ce sont **7 marchés** qui ont eu lieu en 2023.

Les artisans, communes et visiteurs donnent des retours positifs sur les marchés nocturnes du Pays Horloger et souhaitent participer à nouveau.

Ils en parlent dans la presse ...

Les Fontenelles

Un marché estival est organisé ce samedi

En ce début de mois de juin, les animations estivales reprennent leurs cours sur le plateau de Maîche et du Russey. C'est dans ce cadre que la municipalité des Fontenelles, en partenariat avec l'Office de tourisme Destination Pays Horloger organise un marché estival ouvert aux produits régionaux et à l'artisanat, sur l'esplanade située devant le lycée professionnel des Fontenelles.

Les visiteurs auront le choix entre une vingtaine de stands : les P'tits carreaux de Sophie, la Savonnerie de Valérie, Est si 2 mains, l'Atelier sauvage, le rucher du valon

de Sancey, microbrasserie Villabiers, Tout cuir Tout main, Domaine Horlé, Avelinans, les Petites mains du moulin, Marie France Ruiz, Atelier du Mont Miroir, l'Isle aux bijoux, tournage sur bois, boucherie l'Authentique, la bergerie coquelicot, Biggys brau, fruitière Miroir du Comté, chocolaterie Azouz Michal.

Le comité des fêtes, le lycée, le club de foot et les Fines bulles s'unissent pour proposer aux badauds de la restauration et la buvette.

Samedi 17 juin, marché semi-nocturne de 17 heures à 22 heures aux Fontenelles



Un marché similaire a eu lieu à Fournet-Blancheroche en 2022.

Fournet-Blancheroche

Un marché estival organisé en semi-nocturne ce samedi

Les marchés estivaux organisés en semi-nocturne par l'Office de tourisme Destination Pays Horloger en partenariat avec les municipalités accueillantes poursuivent leur tour du plateau de Maîche. Le prochain se tiendra à Fournet-Blancheroche le samedi 8 juillet.

Les visiteurs auront le choix entre une vingtaine de stands de produits régionaux et d'artisanat local : Les Petits Carreaux de Sophie, Au Cœur du tricot, La Savonnerie de Valérie, Les Ruchers du Vallon de Sancey, Micro brasserie Villabiers, Tout Cuir Tout Main, Spiruline du Doubs, Domaine Horlé, Fruitière Grand-Combe-des-Bois, Les Petites mains du Moulin, Ruiz Marie-France, L'Isle aux Bijoux, Atelier du Mont Miroir, Tournage sur bois Perrot, Boucherie l'Authentique, La Bergerie Coquelicot, Bijoux en fleurs séchées, Boulangerie Mougoin et Chocolaterie Azouz.



L'édition précédente avait bien fonctionné. Photo d'archives

Des repas seront servis (saucisse, pommes de terre, cancoillotte) par les associations du village : Les ESSÉS, l'Union musicale et Familles rurales. Il y aura également une struc-

ture gonflable pour les enfants.

Marché estival, le samedi 8 juillet, de 17 h à 22 h au centre du village de Fournet-Blancheroche.

Programme d'animations

Cette année encore, l'office de tourisme a mis en place, en partenariat avec ses prestataires, un programme d'animations durant les vacances. Nouveauté 2023, la Bergerie Coquelicot s'est jointe aux animations. L'office de tourisme s'engage à faire la promotion de ces animations et prend les réservations.

Les animations mises en place par l'office de tourisme remportent un franc succès auprès des touristes mais aussi des locaux. Les visites sur la thématique des animaux attirent toujours autant les visiteurs ainsi que les animations sportives qui sont beaucoup appréciées. Au total, ce sont **1 703 personnes** qui ont participé aux animations en 2023.

Durant l'été 2023, les animations ont été la demande principale de nos visiteurs tant au guichet que par téléphone alors que les années précédentes, les demandes principales concernaient la randonnée pédestre.

Ils en parlent dans la presse ...

CHARQUEMONT

Des animations proposées pendant les vacances de Pâques

L'office de tourisme Destination Pays Horloger, seul ou en partenariat avec des privés, organise une multitude d'animations, pendant les vacances scolaires de Pâques, dont voici le programme :

- Speed espace game, le tour du monde du lapin en 10 épreuves au départ de la Combe Saint-Pierre le 10 avril et un speed espace game au départ de l'Étang du Moulin à Bonnetage, le 15 avril.

- Visite d'un atelier d'horlogerie anciennes aux Écorces, les 11, 13, 15, 18, 20, 22, 25, 27 et 29 avril.

- Visite d'une ancienne for-



Photo Lucie Vidam. Visite commentée au milieu du troupeau, activité de charcuterie de bon avec boisons. Réservation obligatoire avant la veille à l'office de

Les Écorces

Visite d'un atelier d'horlogerie ancienne
Organisée par l'office de tourisme pays horloger et guidée par François Boinay. **À 14 h. Les Maisons Dessous.**
101. Les Maisons Dessous.
Participation libre.
Tél. 03 81 64 11 88.



L'atelier de François Boinay ouvert aux visites. Photo ER

Dampriehard

La visite de la fruitière, c'est ce mardi !



Si vous êtes amateurs de bons produits, la visite de la fruitière à comté de Dampriehard « Les fermiers du Haut Doubs » est faite pour vous. Vous découvrirez la fabrication du comté, fromage emblématique de la région. Cette coopérative fromagère est souvent primée pour

CHARQUEMONT

Programme des animations hivernales sur le plateau de Maïche

Les vacances scolaires étant maintenant commencées, l'office de tourisme Destination Pays Horloger, bureau de Maïche, propose toute une série de balades en pleine nature, accompagnées et commentées par un animateur diplômé d'état.

Dimanche 12 février, à 14 h, 16 h et 18 h, escape game du yéti, une aventure en famille ou entre amis en journée ou au crépuscule, en profitant de ce moment

en pleine nature, en avant des églises et affrontant ensemble des tactes. Départ de la Combe Saint-Pierre.

Mercredi 22 février à 11 h, 13 h, 15 h, balades en quête de neiges pour apprendre beaucoup de choses sur la faune et la flore du secteur. Départ de la Combe Saint-Pierre

Inscriptions à l'office de tourisme de Maïche : 03 81 64 11 88.



en raquette sont proposés. Photo ER

Fournet-Blancheroche

Visite d'une forge
Renaissance de la forge avec une démonstration d'un jeune forgeron dans un atelier rempli d'histoire. Inscription obligatoire à l'office de tourisme du Pays Horloger. **À 17 h 30. La forge. Participation libre.**
Tél. 03 81 64 11 88.

Montlebon

Initiation aux arts du cirque en plein air
Pour les enfants de 7 à 13 ans.
Réservation avant la veille. **À 10 h, à 14 h. Le Gardot. 12 €.**

Saint-Hippolyte

À la découverte du patrimoine local avec l'Office de tourisme



Les visiteurs amateurs de patrimoine étaient tout ouïe pour cette visite guidée proposée par l'Office de tourisme.

Elise Puyry, la guide de l'office de tourisme propose de se plonger dans l'histoire de la ville de Saint-Hippolyte chaque mardi et vendredi pour découvrir la ville.

Charquemont
Balade et randonnée pour finir l'été

La fin des vacances approche, il est encore temps de profiter des animations estivales mises en place par l'office de tourisme Destination Pays Horloger en partenariat avec la communauté de communes au départ de la Combe Saint-Pierre. Pour ce faire, une balade de 4 km sous forme d'enquête en recherchant des indices et des traces d'animations dans la nature

propose à la déambulation nocturne l'office de tourisme du Pays Horloger propose ce mardi. Ils ont une découverte de la balade Coquelicot du Vaispagnol classique. Les visites sont filmées, comme lors de la 22e édition de balade à 10 h 15 h, inscription à l'office de tourisme.

Balades et randonnées tout l'été pour découvrir la faune, la flore et la richesse des montagnes



In août, l'office de tourisme Destination Pays Horloger et le commandant de compagnie de Maïche organisent diverses balades et randonnées pédestres à Bléme et comté de la Combe Saint-Pierre, à 9 h 30 et 11 h 30 les mardis, les 8 et 22 août, à 10 h 30 les jeudis, les 14 et 28 août, à 10 h 30 les vendredis, les 11 et 25 août, à 10 h 30 les samedis, les 18 et 31 août, à 10 h 30 les dimanches, les 25 et 29 août, à 10 h 30 les lundis, les 1 et 15 août, à 10 h 30 les mardis, les 8 et 22 août, à 10 h 30 les mercredis, les 15 et 29 août, à 10 h 30 les jeudis, les 22 et 29 août, à 10 h 30 les vendredis, les 29 août et 5 septembre, à 10 h 30 les samedis, les 5 et 12 septembre, à 10 h 30 les dimanches, les 12 et 19 septembre, à 10 h 30 les lundis, les 19 et 26 septembre, à 10 h 30 les mardis, les 26 septembre et 3 octobre, à 10 h 30 les mercredis, les 3 et 10 octobre, à 10 h 30 les jeudis, les 10 et 17 octobre, à 10 h 30 les vendredis, les 17 et 24 octobre, à 10 h 30 les samedis, les 24 octobre et 31 octobre, à 10 h 30 les dimanches, les 31 octobre et 7 novembre, à 10 h 30 les lundis, les 7 et 14 novembre, à 10 h 30 les mardis, les 14 et 21 novembre, à 10 h 30 les mercredis, les 21 et 28 novembre, à 10 h 30 les jeudis, les 28 novembre et 5 décembre, à 10 h 30 les vendredis, les 5 et 12 décembre, à 10 h 30 les samedis, les 12 et 19 décembre, à 10 h 30 les dimanches, les 19 et 26 décembre, à 10 h 30 les lundis, les 26 décembre et 2 janvier, à 10 h 30 les mardis, les 2 janvier et 9 janvier, à 10 h 30 les mercredis, les 9 et 16 janvier, à 10 h 30 les jeudis, les 16 et 23 janvier, à 10 h 30 les vendredis, les 23 et 30 janvier, à 10 h 30 les samedis, les 30 janvier et 6 février, à 10 h 30 les dimanches, les 6 et 13 février, à 10 h 30 les lundis, les 13 et 20 février, à 10 h 30 les mardis, les 20 février et 27 février, à 10 h 30 les mercredis, les 27 février et 6 mars, à 10 h 30 les jeudis, les 6 et 13 mars, à 10 h 30 les vendredis, les 13 et 20 mars, à 10 h 30 les samedis, les 20 mars et 27 mars, à 10 h 30 les dimanches, les 27 mars et 3 avril, à 10 h 30 les lundis, les 3 et 10 avril, à 10 h 30 les mardis, les 10 et 17 avril, à 10 h 30 les mercredis, les 17 et 24 avril, à 10 h 30 les jeudis, les 24 avril et 1 mai, à 10 h 30 les vendredis, les 1 et 8 mai, à 10 h 30 les samedis, les 8 et 15 mai, à 10 h 30 les dimanches, les 15 et 22 mai, à 10 h 30 les lundis, les 22 mai et 29 mai, à 10 h 30 les mardis, les 29 mai et 5 juin, à 10 h 30 les mercredis, les 5 et 12 juin, à 10 h 30 les jeudis, les 12 et 19 juin, à 10 h 30 les vendredis, les 19 et 26 juin, à 10 h 30 les samedis, les 26 juin et 3 juillet, à 10 h 30 les dimanches, les 3 et 10 juillet, à 10 h 30 les lundis, les 10 et 17 juillet, à 10 h 30 les mardis, les 17 et 24 juillet, à 10 h 30 les mercredis, les 24 juillet et 31 juillet, à 10 h 30 les jeudis, les 31 juillet et 7 août, à 10 h 30 les vendredis, les 7 et 14 août, à 10 h 30 les samedis, les 14 et 21 août, à 10 h 30 les dimanches, les 21 et 28 août, à 10 h 30 les lundis, les 28 août et 4 septembre, à 10 h 30 les mardis, les 4 et 11 septembre, à 10 h 30 les mercredis, les 11 et 18 septembre, à 10 h 30 les jeudis, les 18 et 25 septembre, à 10 h 30 les vendredis, les 25 septembre et 2 octobre, à 10 h 30 les samedis, les 2 et 9 octobre, à 10 h 30 les dimanches, les 9 et 16 octobre, à 10 h 30 les lundis, les 16 et 23 octobre, à 10 h 30 les mardis, les 23 octobre et 30 octobre, à 10 h 30 les mercredis, les 30 octobre et 6 novembre, à 10 h 30 les jeudis, les 6 et 13 novembre, à 10 h 30 les vendredis, les 13 et 20 novembre, à 10 h 30 les samedis, les 20 novembre et 27 novembre, à 10 h 30 les dimanches, les 27 novembre et 4 décembre, à 10 h 30 les lundis, les 4 et 11 décembre, à 10 h 30 les mardis, les 11 et 18 décembre, à 10 h 30 les mercredis, les 18 et 25 décembre, à 10 h 30 les jeudis, les 25 décembre et 1 janvier, à 10 h 30 les vendredis, les 1 et 8 janvier, à 10 h 30 les samedis, les 8 et 15 janvier, à 10 h 30 les dimanches, les 15 et 22 janvier, à 10 h 30 les lundis, les 22 janvier et 29 janvier, à 10 h 30 les mardis, les 29 janvier et 5 février, à 10 h 30 les mercredis, les 5 et 12 février, à 10 h 30 les jeudis, les 12 et 19 février, à 10 h 30 les vendredis, les 19 et 26 février, à 10 h 30 les samedis, les 26 février et 5 mars, à 10 h 30 les dimanches, les 5 et 12 mars, à 10 h 30 les lundis, les 12 et 19 mars, à 10 h 30 les mardis, les 19 et 26 mars, à 10 h 30 les mercredis, les 26 mars et 2 avril, à 10 h 30 les jeudis, les 2 et 9 avril, à 10 h 30 les vendredis, les 9 et 16 avril, à 10 h 30 les samedis, les 16 et 23 avril, à 10 h 30 les dimanches, les 23 et 30 avril, à 10 h 30 les lundis, les 30 avril et 7 mai, à 10 h 30 les mardis, les 7 et 14 mai, à 10 h 30 les mercredis, les 14 et 21 mai, à 10 h 30 les jeudis, les 21 et 28 mai, à 10 h 30 les vendredis, les 28 mai et 4 juin, à 10 h 30 les samedis, les 4 et 11 juin, à 10 h 30 les dimanches, les 11 et 18 juin, à 10 h 30 les lundis, les 18 et 25 juin, à 10 h 30 les mardis, les 25 juin et 2 juillet, à 10 h 30 les mercredis, les 2 et 9 juillet, à 10 h 30 les jeudis, les 9 et 16 juillet, à 10 h 30 les vendredis, les 16 et 23 juillet, à 10 h 30 les samedis, les 23 et 30 juillet, à 10 h 30 les dimanches, les 30 juillet et 6 août, à 10 h 30 les lundis, les 6 et 13 août, à 10 h 30 les mardis, les 13 et 20 août, à 10 h 30 les mercredis, les 20 août et 27 août, à 10 h 30 les jeudis, les 27 août et 3 septembre, à 10 h 30 les vendredis, les 3 et 10 septembre, à 10 h 30 les samedis, les 10 et 17 septembre, à 10 h 30 les dimanches, les 17 et 24 septembre, à 10 h 30 les lundis, les 24 septembre et 1 octobre, à 10 h 30 les mardis, les 1 et 8 octobre, à 10 h 30 les mercredis, les 8 et 15 octobre, à 10 h 30 les jeudis, les 15 et 22 octobre, à 10 h 30 les vendredis, les 22 et 29 octobre, à 10 h 30 les samedis, les 29 octobre et 5 novembre, à 10 h 30 les dimanches, les 5 et 12 novembre, à 10 h 30 les lundis, les 12 et 19 novembre, à 10 h 30 les mardis, les 19 et 26 novembre, à 10 h 30 les mercredis, les 26 novembre et 3 décembre, à 10 h 30 les jeudis, les 3 et 10 décembre, à 10 h 30 les vendredis, les 10 et 17 décembre, à 10 h 30 les samedis, les 17 et 24 décembre, à 10 h 30 les dimanches, les 24 décembre et 31 décembre, à 10 h 30 les lundis, les 31 décembre et 7 janvier, à 10 h 30 les mardis, les 7 et 14 janvier, à 10 h 30 les mercredis, les 14 et 21 janvier, à 10 h 30 les jeudis, les 21 et 28 janvier, à 10 h 30 les vendredis, les 28 janvier et 4 février, à 10 h 30 les samedis, les 4 et 11 février, à 10 h 30 les dimanches, les 11 et 18 février, à 10 h 30 les lundis, les 18 et 25 février, à 10 h 30 les mardis, les 25 février et 3 mars, à 10 h 30 les mercredis, les 3 et 10 mars, à 10 h 30 les jeudis, les 10 et 17 mars, à 10 h 30 les vendredis, les 17 et 24 mars, à 10 h 30 les samedis, les 24 mars et 30 mars, à 10 h 30 les dimanches, les 30 mars et 5 avril, à 10 h 30 les lundis, les 5 et 12 avril, à 10 h 30 les mardis, les 12 et 19 avril, à 10 h 30 les mercredis, les 19 et 26 avril, à 10 h 30 les jeudis, les 26 avril et 3 mai, à 10 h 30 les vendredis, les 3 et 10 mai, à 10 h 30 les samedis, les 10 et 17 mai, à 10 h 30 les dimanches, les 17 et 24 mai, à 10 h 30 les lundis, les 24 mai et 30 mai, à 10 h 30 les mardis, les 30 mai et 6 juin, à 10 h 30 les mercredis, les 6 et 13 juin, à 10 h 30 les jeudis, les 13 et 20 juin, à 10 h 30 les vendredis, les 20 juin et 27 juin, à 10 h 30 les samedis, les 27 juin et 4 juillet, à 10 h 30 les dimanches, les 4 et 11 juillet, à 10 h 30 les lundis, les 11 et 18 juillet, à 10 h 30 les mardis, les 18 et 25 juillet, à 10 h 30 les mercredis, les 25 juillet et 1 août, à 10 h 30 les jeudis, les 1 et 8 août, à 10 h 30 les vendredis, les 8 et 15 août, à 10 h 30 les samedis, les 15 et 22 août, à 10 h 30 les dimanches, les 22 et 29 août, à 10 h 30 les lundis, les 29 août et 5 septembre, à 10 h 30 les mardis, les 5 et 12 septembre, à 10 h 30 les mercredis, les 12 et 19 septembre, à 10 h 30 les jeudis, les 19 et 26 septembre, à 10 h 30 les vendredis, les 26 septembre et 3 octobre, à 10 h 30 les samedis, les 3 et 10 octobre, à 10 h 30 les dimanches, les 10 et 17 octobre, à 10 h 30 les lundis, les 17 et 24 octobre, à 10 h 30 les mardis, les 24 octobre et 30 octobre, à 10 h 30 les mercredis, les 30 octobre et 6 novembre, à 10 h 30 les jeudis, les 6 et 13 novembre, à 10 h 30 les vendredis, les 13 et 20 novembre, à 10 h 30 les samedis, les 20 novembre et 27 novembre, à 10 h 30 les dimanches, les 27 novembre et 4 décembre, à 10 h 30 les lundis, les 4 et 11 décembre, à 10 h 30 les mardis, les 11 et 18 décembre, à 10 h 30 les mercredis, les 18 et 25 décembre, à 10 h 30 les jeudis, les 25 décembre et 1 janvier, à 10 h 30 les vendredis, les 1 et 8 janvier, à 10 h 30 les samedis, les 8 et 15 janvier, à 10 h 30 les dimanches, les 15 et 22 janvier, à 10 h 30 les lundis, les 22 janvier et 29 janvier, à 10 h 30 les mardis, les 29 janvier et 5 février, à 10 h 30 les mercredis, les 5 et 12 février, à 10 h 30 les jeudis, les 12 et 19 février, à 10 h 30 les vendredis, les 19 et 26 février, à 10 h 30 les samedis, les 26 février et 5 mars, à 10 h 30 les dimanches, les 5 et 12 mars, à 10 h 30 les lundis, les 12 et 19 mars, à 10 h 30 les mardis, les 19 et 26 mars, à 10 h 30 les mercredis, les 26 mars et 2 avril, à 10 h 30 les jeudis, les 2 et 9 avril, à 10 h 30 les vendredis, les 9 et 16 avril, à 10 h 30 les samedis, les 16 et 23 avril, à 10 h 30 les dimanches, les 23 et 30 avril, à 10 h 30 les lundis, les 30 avril et 7 mai, à 10 h 30 les mardis, les 7 et 14 mai, à 10 h 30 les mercredis, les 14 et 21 mai, à 10 h 30 les jeudis, les 21 et 28 mai, à 10 h 30 les vendredis, les 28 mai et 4 juin, à 10 h 30 les samedis, les 4 et 11 juin, à 10 h 30 les dimanches, les 11 et 18 juin, à 10 h 30 les lundis, les 18 et 25 juin, à 10 h 30 les mardis, les 25 juin et 2 juillet, à 10 h 30 les mercredis, les 2 et 9 juillet, à 10 h 30 les jeudis, les 9 et 16 juillet, à 10 h 30 les vendredis, les 16 et 23 juillet, à 10 h 30 les samedis, les 23 et 30 juillet, à 10 h 30 les dimanches, les 30 juillet et 6 août, à 10 h 30 les lundis, les 6 et 13 août, à 10 h 30 les mardis, les 13 et 20 août, à 10 h 30 les mercredis, les 20 août et 27 août, à 10 h 30 les jeudis, les 27 août et 3 septembre, à 10 h 30 les vendredis, les 3 et 10 septembre, à 10 h 30 les samedis, les 10 et 17 septembre, à 10 h 30 les dimanches, les 17 et 24 septembre, à 10 h 30 les lundis, les 24 septembre et 1 octobre, à 10 h 30 les mardis, les 1 et 8 octobre, à 10 h 30 les mercredis, les 8 et 15 octobre, à 10 h 30 les jeudis, les 15 et 22 octobre, à 10 h 30 les vendredis, les 22 et 29 octobre, à 10 h 30 les samedis, les 29 octobre et 5 novembre, à 10 h 30 les dimanches, les 5 et 12 novembre, à 10 h 30 les lundis, les 12 et 19 novembre, à 10 h 30 les mardis, les 19 et 26 novembre, à 10 h 30 les mercredis, les 26 novembre et 3 décembre, à 10 h 30 les jeudis, les 3 et 10 décembre, à 10 h 30 les vendredis, les 10 et 17 décembre, à 10 h 30 les samedis, les 17 et 24 décembre, à 10 h 30 les dimanches, les 24 décembre et 31 décembre, à 10 h 30 les lundis, les 31 décembre et 7 janvier, à 10 h 30 les mardis, les 7 et 14 janvier, à 10 h 30 les mercredis, les 14 et 21 janvier, à 10 h 30 les jeudis, les 21 et 28 janvier, à 10 h 30 les vendredis, les 28 janvier et 4 février, à 10 h 30 les samedis, les 4 et 11 février, à 10 h 30 les dimanches, les 11 et 18 février, à 10 h 30 les lundis, les 18 et 25 février, à 10 h 30 les mardis, les 25 février et 3 mars, à 10 h 30 les mercredis, les 3 et 10 mars, à 10 h 30 les jeudis, les 10 et 17 mars, à 10 h 30 les vendredis, les 17 et 24 mars, à 10 h 30 les samedis, les 24 mars et 30 mars, à 10 h 30 les dimanches, les 30 mars et 5 avril, à 10 h 30 les lundis, les 5 et 12 avril, à 10 h 30 les mardis, les 12 et 19 avril, à 10 h 30 les mercredis, les 19 et 26 avril, à 10 h 30 les jeudis, les 26 avril et 3 mai, à 10 h 30 les vendredis, les 3 et 10 mai, à 10 h 30 les samedis, les 10 et 17 mai, à 10 h 30 les dimanches, les 17 et 24 mai, à 10 h 30 les lundis, les 24 mai et 30 mai, à 10 h 30 les mardis, les 30 mai et 6 juin, à 10 h 30 les mercredis, les 6 et 13 juin, à 10 h 30 les jeudis, les 13 et 20 juin, à 10 h 30 les vendredis, les 20 juin et 27 juin, à 10 h 30 les samedis, les 27 juin et 4 juillet, à 10 h 30 les dimanches, les 4 et 11 juillet, à 10 h 30 les lundis, les 11 et 18 juillet, à 10 h 30 les mardis, les 18 et 25 juillet, à 10 h 30 les mercredis, les 25 juillet et 1 août, à 10 h 30 les jeudis, les 1 et 8 août, à 10 h 30 les vendredis, les 8 et 15 août, à 10 h 30 les samedis, les 15 et 22 août, à 10 h 30 les dimanches, les 22 et 29 août, à 10 h 30 les lundis, les 29 août et 5 septembre, à 10 h 30 les mardis, les 5 et 12 septembre, à 10 h 30 les mercredis, les 12 et 19 septembre, à 10 h 30 les jeudis, les 19 et 26 septembre, à 10 h 30 les vendredis, les 26 septembre et 3 octobre, à 10 h 30 les samedis, les 3 et 10 octobre, à 10 h 30 les dimanches, les 10 et 17 octobre, à 10 h 30 les lundis, les 17 et 24 octobre, à 10 h 30 les mardis, les 24 octobre et 30 octobre, à 10 h 30 les mercredis, les 30 octobre et 6 novembre, à 10 h 30 les jeudis, les 6 et 13 novembre, à 10 h 30 les vendredis, les 13 et 20 novembre, à 10 h 30 les samedis, les 20 novembre et 27 novembre, à 10 h 30 les dimanches, les 27 novembre et 4 décembre, à 10 h 30 les lundis, les 4 et 11 décembre, à 10 h 30 les mardis, les 11 et 18 décembre, à 10 h 30 les mercredis, les 18 et 25 décembre, à 10 h 30 les jeudis, les 25 décembre et 1 janvier, à 10 h 30 les vendredis, les 1 et 8 janvier, à 10 h 30 les samedis, les 8 et 15 janvier, à 10 h 30 les dimanches, les 15 et 22 janvier, à 10 h 30 les lundis, les 22 janvier et 29 janvier, à 10 h 30 les mardis, les 29 janvier et 5 février, à 10 h 30 les mercredis, les 5 et 12 février, à 10 h 30 les jeudis, les 12 et 19 février, à 10 h 30 les vendredis, les 19 et 26 février, à 10 h 30 les samedis, les 26 février et 5 mars, à 10 h 30 les dimanches, les 5 et 12 mars, à 10 h 30 les lundis, les 12 et 19 mars, à 10 h 30 les mardis, les 19 et 26 mars, à 10 h 30 les mercredis, les 26 mars et 2 avril, à 10 h 30 les jeudis, les 2 et 9 avril, à 10 h 30 les vendredis, les 9 et 16 avril, à 10 h 30 les samedis, les 16 et 23 avril, à 10 h 30 les dimanches, les 23 et 30 avril, à 10 h 30 les lundis, les 30 avril et 7 mai, à 10 h 30 les mardis, les 7 et 14 mai, à 10 h 30 les mercredis, les 14 et 21 mai, à 10 h 30 les jeudis, les 21 et 28 mai, à 10 h 30 les vendredis, les 28 mai et 4 juin, à 10 h 30 les samedis, les 4 et 11 juin, à 10 h 30 les dimanches, les 11 et 18 juin, à 10 h 30 les lundis, les 18 et 25 juin, à 10 h 30 les mardis, les 25 juin et 2 juillet, à 10 h 30 les mercredis, les 2 et 9 juillet, à 10 h 30 les jeudis, les 9 et 16 juillet, à 10 h 30 les vendredis, les 16 et 23 juillet, à 10 h 30 les samedis, les 23 et 30 juillet, à 10 h 30 les dimanches, les 30 juillet et 6 août, à 10 h 30 les lundis, les 6 et 13 août, à 10 h 30 les mardis, les 13 et 20 août, à 10 h 30 les mercredis, les 20 août et 27 août, à 10 h 30 les jeudis, les 27 août et 3 septembre, à 10 h 30 les vendredis, les 3 et 10 septembre, à 10 h 30 les samedis, les 10 et 17 septembre, à 10 h 30 les dimanches, les 17 et 24 septembre, à 10 h 30 les lundis, les 24 septembre et 1 octobre, à 10 h 30 les mardis, les 1 et 8 octobre, à 10 h 30 les mercredis, les 8 et 15 octobre, à 10 h 30 les jeudis, les 15 et 22 octobre, à 10 h 30 les vendredis, les 22 et 29 octobre, à 10 h 30 les samedis, les 29 octobre et 5 novembre, à 10 h 30 les dimanches, les 5 et 12 novembre, à 10 h 30 les lundis, les 12 et 19 novembre, à 10 h 30 les mardis, les 19 et 26 novembre, à 10 h 30 les mercredis, les 26 novembre et 3 décembre, à 10 h 30 les jeudis, les 3 et 10 décembre, à 10 h 30 les vendredis, les 10 et 17 décembre, à 10 h 30 les samedis, les 17 et 24 décembre, à 10 h 30 les dimanches, les 24 décembre et 31 décembre, à 10 h 30 les lundis, les 31 décembre et 7 janvier, à 10 h 30 les mardis, les 7 et 14 janvier, à 10 h 30 les mercredis, les 14 et 21 janvier, à 10 h 30 les jeudis, les 21 et 28 janvier, à 10 h 30 les vendredis, les 28 janvier et 4 février, à 10 h 30 les samedis, les 4 et 11 février, à 10 h 30 les dimanches, les 11 et 18 février, à 10 h 30 les lundis, les 18 et 25 février, à 10 h 30 les mardis, les 25 février et 3 mars, à 10 h 30 les mercredis, les 3 et 10 mars, à 10 h 30 les jeudis, les 10 et 17 mars, à 10 h 30 les vendredis, les 17 et 24 mars, à 10 h 30 les samedis, les 24 mars et 30 mars, à 10 h 30 les dimanches, les 30 mars et 5 avril, à 10 h 30 les lundis, les 5 et 12 avril, à 10 h 30 les mardis, les 12 et 19 avril, à 10 h 30 les mercredis, les 19 et 26 avril, à 10 h 30 les jeudis, les 26 avril et 3 mai, à 10 h 30 les vendredis, les 3 et 10 mai, à 10 h 30 les samedis, les 10 et 17 mai, à 10 h 30 les dimanches, les 17 et 24 mai, à 10 h 30 les lundis, les 24 mai et 30 mai, à 10 h 30 les mardis, les 30 mai et 6 juin, à 10 h 30 les mercredis, les 6 et 13 juin, à 10 h 30 les jeudis, les 13 et 20 juin, à 10 h 30 les vendredis, les 20 juin et 27 juin, à 10 h 30 les samedis, les 27 juin et 4 juillet, à 10 h 30 les dimanches, les 4 et 11 juillet, à 10 h 30 les lundis, les 11 et 18 juillet, à 10 h 30 les mardis, les 18 et 25 juillet, à 10 h 30 les mercredis, les 25 juillet et 1 août, à 10 h 30 les jeudis, les 1 et 8 août, à 10 h 30 les vendredis, les 8 et 15 août, à 10 h 30 les samedis, les 15 et 22 août, à 10 h 30 les dimanches, les 22 et 29 août, à 10 h 30 les lundis, les 29 août et 5 septembre, à 10 h 30 les mardis, les 5 et 12 septembre, à 10 h 30 les mercredis, les 12 et 19 septembre, à 10 h 30 les jeudis, les 19 et 26 septembre, à 10 h 30 les vendredis, les 26 septembre et 3 octobre, à 10 h 30 les samedis, les 3 et 10 octobre, à 10 h 30 les dimanches, les 10 et 17 octobre, à 10 h 30 les lundis, les 17 et 24 octobre, à 10 h 30 les mardis, les 24 octobre et 30 octobre, à 10 h 30 les mercredis, les 30 octobre et 6 novembre, à 10 h 30 les jeudis, les 6 et 13 novembre, à 10 h 30 les vendredis, les 13 et 20 novembre, à 10 h 30 les samedis, les 20 novembre et 27 novembre, à 10 h 30 les dimanches, les 27 novembre et 4 décembre, à 10 h 30 les lundis, les 4 et 11 décembre, à 10 h 30 les mardis, les 11 et 18 décembre, à 10 h 30 les mercredis, les 18 et 25 décembre, à 10 h 30 les jeudis, les 25 décembre et 1 janvier, à 10 h 30 les vendredis, les 1 et 8 janvier, à 10 h 30 les samedis, les 8 et 15 janvier, à 10 h 30 les dimanches, les 15 et 22 janvier, à 10 h 30 les lundis, les 22 janvier et 29 janvier, à 10 h 30 les mardis, les 29 janvier et 5 février, à 10 h 30 les mercredis, les 5 et 12 février, à 10 h 30 les jeudis, les 12 et 19 février, à 10 h 30 les vendredis, les 19 et 26 février, à 10 h 30 les samedis, les 26 février et 5 mars, à 10 h 30 les dimanches, les 5 et 12 mars, à 10 h 30 les lundis, les 12 et 19 mars, à 10 h 30 les mardis, les 19 et 26 mars, à 10 h 30 les mercredis, les 26 mars et 2 avril, à 10 h 30 les jeudis, les 2 et 9 avril, à 10 h 30 les vendredis, les 9 et 16 avril, à 10 h 30 les samedis, les 16 et 23 avril, à 10 h 30 les dimanches, les 23 et 30 avril, à 10 h 30 les lundis, les 30 avril et 7

Un pot de remerciement s'est déroulé à l'Eco'lette pour remercier les partenaires qui ont oeuvré l'été pour proposer un beau programme d'animations à nos vacanciers.



Pots d'accueil

Hiver 2023

4 pots d'accueil hiver ont été organisés sur février en alternance à La Combe Saint-Pierre et au Meix-Musy/Gardot avec une participation moyenne de 34 personnes par pot, notamment aux 3 premiers avec une large présence de touristes puisqu'il y avait de la neige ! La visite d'élus et représentants des Communauté de Communes a été appréciée.

Ils en parlent dans la presse ...

PAYS HORLOGER

Pots d'accueil en mode hiver de l'office de tourisme

Les pots d'accueil organisés par l'office de tourisme du Pays Horloger se mettent en mode hiver pour ce début de vacances de février et sont de plus en plus attractifs. « La convivialité et la découverte sont au centre de ces rencontres, et quoi de mieux que de déguster nos produits locaux pour échanger et passer un bon moment », indique

Élise, hôteesse d'accueil de l'office. Quatre pots d'accueil sont prévus : 6 février à La Combe Saint-Pierre, 13 février à Meix Musy, 20 février à La Combe Saint-Pierre et le 27 février au Gardot. Cela se passe de 11 h à 13 h 30. Au programme : dégustation de fondue, comté, saucisses de Morteau, gâteaux de ménage,

limonade... « Ces rencontres sont rendues possibles grâce aux stations qui nous accueillent, et à nos différents partenaires qui nous fournissent les produits. Ces rencontres sont annulées en cas de mauvais temps », ajoute Élise. Il reste à préciser que ces animations sont gratuites et à destination des touristes.

CHARQUEMONT

Pots d'accueil et balades en raquette à La Combe Saint-Pierre

Les pots d'accueil organisés par l'office de tourisme du Pays Horloger se mettent en mode hiver. Le prochain se déroulera le lundi 20 février, de 11 h 30 à 14 h, à La Combe Saint-Pierre. « Cette animation gratuite, réservée aux touristes, leur permet de découvrir l'attractivité du territoire, tout en dégustant les produits locaux », indique Élise, hôteesse d'accueil de l'office de tourisme. Une autre animation se déroulera le mercredi 22 février, de 14 h à 16 h, toujours au départ de La Combe Saint-Pierre. Il s'agit d'une balade raquettes accompagnée par un animateur diplômé d'état. Vous apprendrez beaucoup de choses sur la nature, la forêt et la faune du massif jurassien.

Reservations à l'office de tourisme au 03 81 64 11 88.



Été 2023

7 pots d'accueil été étaient prévus sur le territoire mais 2 ont été annulés en raison d'une météo défavorable (vent fort et/ou orages), avec une participation moyenne de 37 personnes par pot dont 70% de touristes. Le lieu phare a été aux Seignottes à Goumois. Quelques socio-professionnels ont été présents aux différents pots, ce qui a permis des moments privilégiés d'échanges entre locaux et visiteurs. Le retour de la fondue a enchanté les touristes !



Promotion de la destination

Site internet

139 485 visites en 2023

soit une augmentation de 16% de la fréquentation de notre site web !

330 487 pages vues en 2023

soit 27% d'augmentation

Top 10 des pages les plus visitées



1. La randonnée
2. La page d'accueil
3. Les Echelles de la Mort
4. Les circuits VTT
5. L'agenda
6. Le Saut du Doubs
7. Les webcams
8. La via ferrata
9. Consolation
10. Hébergements

La **page des circuits VTT et vélo** fait son entrée dans le top 10. Un révélateur sur l'engouement grandissant pour cette pratique sportive et de loisirs.

Les clientèles qui visitent notre site internet sont **françaises à 85%** (les Suisses représentent 8% et les Allemands et les Belges, chacun 1,2%). Les Parisiens sont intéressés par notre site internet, ils représentent 14% des internautes, devant Strasbourg 7% et une clientèle de proximité : Pontarlier 6%, Besançon 3%, Morteau 2%.

Créations de contenus rédactionnels

11 nouvelles pages ont été publiées sur le site internet. Ces pages sont destinées à une cible particulière (par exemple : les sportifs) concernant des activités à faire en fonction de la saison, ou sur la gastronomie, notamment avec des propositions de séjours de 2 ou 3 nuits, selon la saison et des thématiques.

La création de contenus selon les saisons permet d'être plus en phase pour promouvoir les articles sur les réseaux sociaux ou les newsletters. Le passage en mode « saison », est uniformisé sur nos différents canaux de communication, de la signature mail à la page d'accueil, du site internet en passant par nos écrans et nos éditions.



Développement du carnet de voyage et évolution back office

Pour maintenir une utilisation confortable et intuitive du site internet, des développements ont été appliqués sur les possibilités de mise en page et l'ajout de certaines fonctionnalités (bloc éditeur blog, mosaïque photo, copyright, etc.).

Le carnet de voyage a évolué pour permettre une prise en main plus facile par l'internaute mais aussi par les conseillers en séjour. Un lien du carnet de voyage constitué d'une sélection de fiches, peut être envoyé directement au client.

Carnet de voyage — MA SÉLECTION —

Vous trouverez ici les lieux et les événements que vous avez marqués comme favoris, vous pouvez à loisir les imprimer ou les télécharger en pdf. Bon voyage !

GÉNÉRER UN PDF POUR MES FAVORIS

OBTENIR LE LIEN DE PARTAGE

VIDER MES FAVORIS



Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux ont été repris en main pour proposer des posts plus réguliers afin d'affirmer davantage notre présence pour animer notre communauté. Certains contenus ont été boostés pour augmenter le trafic sur notre site internet.

Facebook : 5.475 abonnés (+12%)

57 publications dont 25 boostées ayant pour objectif d'encourager les visites sur notre site internet via le bouton (en savoir plus). 60% des publications vues sont issus des publicités.

La publicité qui a remporté le plus de succès est celle du gâteau de ménage avec une couverture de 15.162 (nombre de fois où le contenu a été vu par un utilisateur de Facebook) et 994 clics sur le lien. Les publications sur les randonnées par secteurs, randonnées automne et sur l'été sportif ont également beaucoup plu avec des couvertures supérieures à 15.000.

Instagram : 1.590 abonnés (+13%)

16 publications dont 4 boostées et 381 stories.



Lettres d'informations



5 e-letters grand public ont été rédigées cette année. Avec **81 nouveaux abonnés** à la newsletter, le total des abonnés est de **390**. Le **taux d'ouverture moyen de 39%**, est moins important que l'an passé mais ce taux d'ouverture reste très bon (les taux de clics moyen sont de 18%). Les lecteurs de cette newsletter sont principalement des locaux, ils ont un intérêt marqué pour les contenus gastronomiques et la randonnée.

Brochures

Initée en 2022, la démarche de ciblage des éditions a été accentuée en 2023. Nos outils de communication, orientés davantage selon nos cibles et les saisons, nous permettent de finaliser des contenus qualitatifs et raisonnés. Ces guides sont principalement conçus pour être pris en main pendant le séjour, mais s'adaptent aussi très bien à la préparation du séjour : bons plans, informations pratiques, contenus orientés en fonction des cibles etc. Ces guides répondent aux attentes que nous avons pris soin d'étudier lors de leur venue dans nos bureaux. Les guides de saison et thématiques sont imprimés à flux tendu, afin d'éviter tout gaspillage : cela nous permet également de maintenir des contenus à jour.

Cette année, suite aux tests effectués en 2022, nous avons pu éditer des guides de qualité en imprimerie et les distribuer plus largement selon des lieux sélectionnés avec soin. Ces points de diffusion se sont avérés judicieux et les guides y ont rencontré un beau succès.

Guide printemps été : 2.500

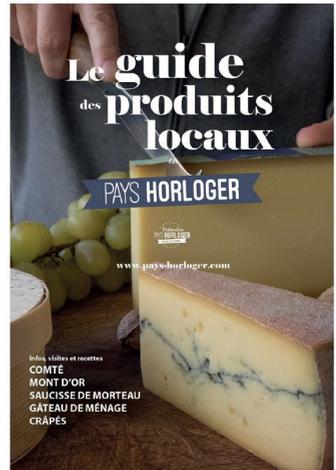
Guide des produits locaux : 1.800

Guide des restaurants de l'été : 470

Guide des coups de cœur : 900

Guide de l'hiver : 450

Pour améliorer le conseil en séjour dans les bureaux, la **carte touristique** a été imprimée en **version sous main**. Pratique et idéale comme support de conseil, **1.000 exemplaires** ont été imprimés cet été.



Sets de table



Autre outil de promotion plébiscité, les sets de table. La carte touristique représentée sur le set est très appréciée des clientèles et nous permet de toucher des personnes qui ne passeraient pas la porte de nos bureaux. **60.000 sets** ont été imprimés en juin.

Magazines

Pour toucher nos clientèles cibles de proximité, nous avons renouvelé la promotion dans le magazine gratuit *Vaévient*, diffusé largement en région Bourgogne-Franche-Comté pendant la période estivale (dans de nombreux points de diffusion et dans les foyers des principales villes). Ce média répond à nos besoins compte tenu de son orientation éditoriale touristique et qualitative pour appréhender une clientèle citadine de proximité.



Randonnées
Une grande variété d'itinéraires pédestres pour profiter d'espaces dégagés sur les plateaux ou d'endroits sauvages au fond des vallées du Doubs et du Dessoubre ; vous allez en prendre plein les yeux !



La via ferrata
Un incontournable quand on aime les sensations ! Cette via ferrata est plutôt technique mais elle vaut le détour, la vue est magnifique !



Visite à Saint-Hippolyte
Saint-Hippolyte : L'animation de cette cité de caractère, tout comme son patrimoine, se concentrent autour d'une charmante place et invitent à s'y arrêter.

LE DÉCOUVRIR, LE VIVRE... LE RESPECTER

SALVAGE ET SECRET, LE PAYS HORLOGER EST AU CŒUR DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU DOUBS HORLOGER DANS LES MONTAGNES DU JURA. DÉCOUVREZ SES SITES NATURELS ET SON PATRIMOINE. VIVEZ DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET ENSEMBLE, FAISONS QUE LA RICHESSE DE CE TERRITOIRE PRÉSERVÉ LE DEMEURE.



VTT
Un vaste réseau d'itinéraires VTT pour une pratique douce ou sportive entre les gorges du Doubs et les plateaux, et qui se poursuit pas à l'aventure en itinérance sur la Grande traversée du Jura !



Les Bassins du Doubs
Les Bassins et le Saut du Doubs sont un petit trésor de la nature, un site remarquable qu'on ne se lasse pas de découvrir au fil des saisons, des crues et des séchages, et qui se découvre à pied, en bateau, en canoë ou en canot.



Accrobranche

Bien au frais dans nos forêts de sapins, chacun trouvera un parcours accrobranche adapté à son niveau.



Points de vue
Un grand bol d'air et des paysages à perte de vue... et pourquoi pas un p'tit pique-nique en prime sur l'un des points de vue aménagés.



Les fermes contolées
Un très grand toit, une énorme cheminée qu'on appelle tuyé, les fermes contolées sont une belle occasion de découvrir les modes de vie des agriculteurs des Montagnes du Jura.

www.pays-horloger.com/

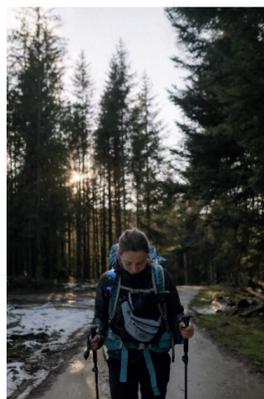
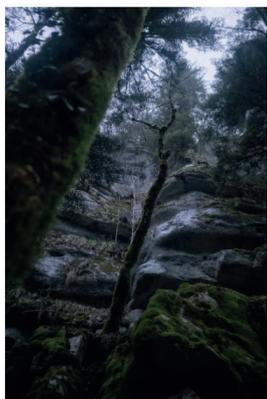
Partenariat avec Montagnes du Jura

Les Others

« Les Others » est un média dont la communauté principalement urbaine, est passionnée d'outdoor et de nature en France. Ce média est présent sur Instagram, le web, en podcast et en print avec un magazine et une carte méthode. Un plan média de grande ampleur a été proposé aux Montagnes du Jura pour mettre en avant plus localement le nouveau Parc Naturel Régional du Doubs Horloger. L'office de tourisme, sollicité également pour ce partenariat, a répondu présent avec une aide technique et financière.

Un groupe de 4 personnes est venu tester une portion de la GTJ en avril 2023. A cette occasion, ils ont pu produire des contenus photos et vidéos très qualitatifs. La météo (neige, pluie, soleil) a donné un relief tout particulier à leur aventure et ils ont su traiter les changements climatiques avec beaucoup d'esthétisme.

Photos, vidéos, article ont été publiés sur leurs canaux de communication. Le chiffre à retenir : **2 millions de vue du film « La remontée jurassienne »** posté sur les réseaux et site internet.



Petite ombre au tableau, leur venue, anticipée à 15 jours, ne nous a pas permis de les loger dans un hébergement local, tout étant complet lors de ce grand week-end.



*Découvrir la remontée
jurassienne sur le site des Others*

Accueils presse

Sollicité par le service presse de la région, nous avons co-organisé 3 **accueils presse**.

Rail Away, une société de production néerlandaise spécialisée dans les films sur les trains du monde, est venue en avril pour découvrir la Ligne des Horlogers.



*Visionner l'épisode de Rail Away
sorti en janvier 2024*

Deux autres accueils presse ont eu lieu en octobre pour les magazines : *Esprit d'ici*, *Rustica*, *French Touch Magazine*, *Gourmand*, *le Télégramme*, puis pour *Détours en France*.

Partenariat avec Doubs Tourisme

Participation au salon Festivas

Dans le but de promouvoir le Pays Horloger, l'office de tourisme a participé en février 2023 au salon Festivas à Mulhouse avec le Comité départemental du Tourisme du Doubs.

Le stand a reçu **350 visiteurs** et **175 contacts** qui se sont intéressés à la randonnée pédestre en Pays Horloger mais aussi au Saut du Doubs et aux activités sportives et culturelles.

Cette expérience enrichissante a permis également de rencontrer des acteurs du tourisme local, national et international afin de faire rayonner le Pays Horloger au-delà des frontières.



Participation à la rencontre de l'offre touristique départementale



©Doubs Tourisme

En avril, les professionnels du tourisme se sont retrouvés à Labergement-Sainte-Marie pour la traditionnelle rencontre de l'offre touristique, organisée par Doubs Tourisme. L'occasion pour l'office de tourisme de diffuser ses documentations, et de récupérer celles de ses partenaires. Au total plus de 60 structures étaient présentes.

Les propriétaires et gérants de structures d'hébergements ont pu venir se réapprovisionner en documentation avant le lancement de la saison estivale. C'était l'occasion de passer un moment convivial avec les différents professionnels du tourisme et d'échanger sur leurs activités !

Tour de Romandie, départ de Morteau

Le Tour de Romandie s'est déroulé le jeudi 27 avril 2023, avec pour départ la ville de Morteau et ville d'arrivée La Chaux-de-Fonds en Suisse.

À la demande de Mr Bole, maire de Morteau, l'office de tourisme a assisté aux réunions du Copil et organisé un stand de promotion sur Morteau ainsi que sur la Chaux-de-Fonds.



Côté France à Morteau, l'office de tourisme a proposé une animation « photo souvenir » et récolte de « confidences de gens d'ici ». En partenariat avec Klaus et Rième Boissons, nous avons offert des dégustations de caramels, limonades et sirop en complément sur le stand de la destination.

Côté Suisse à La Chaux-de-Fonds, une dégustation de limonades et sirop a également été proposée avec le soutien et partenariat de Rième Boissons. L'équipe, dans sa quasi-totalité, ainsi que plusieurs bénévoles ont été mobilisés toute la journée du jeudi.



Potraits de gens d'ici



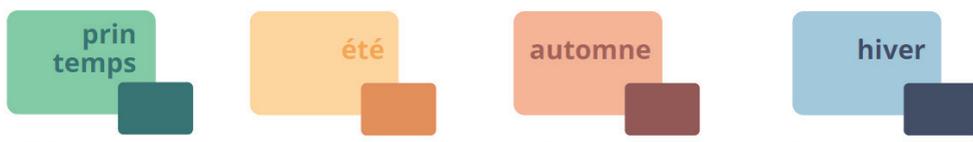
Le projet des portraits de gens d'ici a pour objectif de mettre en avant l'humain comme représentation de la destination. L'entité d'un territoire touristique se conçoit par des paysages, des spécialités gastronomiques, des traditions... et des locaux. Ce sont ces derniers qu'il s'agit de mettre en avant pour parler de la destination.

Pour une communication tout support, les portraits seront finalisés sous la forme de mini films (web) et de photos portrait (print) qui seront affichées dans nos bureaux d'informations touristiques. Le projet se poursuivra sur 2024.

Nouvelle charte graphique

Afin de donner un coup de jeune, une meilleure cohérence et davantage de lisibilité, la charte graphique a été mise à jour :

- Nouvelles typographies pour un usage web et print plus facilement lisible
- Nouvelles couleurs pour évoquer les valeurs de notre destination touristique, nature, durable et responsable
- Reprise colorimétrique de la déclinaison par saisonnalité pour s'orienter vers des couleurs plus nuancées



- Mise en place d'un logo simplifié permettant de lire plus facilement le nom de la destination et de reprendre les typos nouvellement choisies. Usage web, réseaux sociaux principalement





OFFICE DE TOURISME
DU **PAYS HORLOGER**

Merci

*pour votre engagement
et votre soutien*

www.pays-horloger.com
tourisme@payshorloger.com

Morteau, place de la Halle,
tél. 03 81 67 18 53

Maïche, rue du Général de Gaulle,
tél. 03 81 64 11 88